



PEREN ANTEA

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

COMMUNAUTE JEUNESSE

41 bis, rue Geneviève Antonioz-
de-Gaulle
91200 ATHIS-MONS
06 88 64 80 19
06 88 64 80 43

30, rue Edmond Bonté
91130 RIS-ORANGIS
07 77 72 80 79
01 69 57 07 01

antea.ris@comjeun.fr
antea.athis@comjeun.fr
peren@comjeun.fr



SOMMAIRE

Préambule P.3

L'année 2024 pour l'équipe des psychologues P.4

Les axes de travail du PEREN - ANTEA P.5

PEREN P.6-29

Les Chiffres Clés P.7
L'activité en 2024 P.8-9
Le travail en réseau P.10-14
La typologie du public P.15-20
Les difficultés présentées P.21-22
2 Sites & 1 Permanence P.23-28
Ris - Athis - CCAS de Juvisy

ANTEA P.29-52

Les Chiffres Clés P.30
L'activité en 2024 P.31-33
Le travail en réseau P.34-39
La typologie du public P.40-43
Les difficultés présentées P.44-45
2 Sites & 1 Permanence P.46-52
Ris - Athis - Savigny Grand Vaux

PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE P.53-67

Animation de stands d'information et de promotion de la santé mentale P.55-56
Personne ressource en santé mentale pour les accueils de jour, d'hébergement ou de logement adapté P.57-58
Soutien aux professionnels : Temps d'échange et groupe d'analyse de pratique P.59-60
Soutien aux professionnels accompagnant au domicile les personnes rencontrant des difficultés pour se maintenir dans leur logement P.61-62
Personne ressource en santé mentale pour les établissements scolaires et les centres de formation P.63-64
Actions visant le bien-être des personnes hébergées par l'activité physique et l'alimentation P.65-66
Perspectives 2025 P.67

PRÉAMBULE

Depuis près de 30 ans, l'établissement PEREN et son Antenne pour enfants et adolescents, est reconnu pour l'expertise de ses psychologues en tant que lieu ressource d'accueil des publics vulnérables et de conseils à destination des professionnels du champ social, associatif, éducatif et sanitaire.

Cette année 2024 a été marquée par une nouvelle ambition : inscrire plus encore leur action dans une dynamique d'« aller-vers », en élargissant leur intervention au-delà des lieux d'accueil classiques, pour aller à la rencontre des publics et des professionnels sur le terrain.

Outre leur travail auprès des personnes sur les différentes permanences d'écoute et d'orientation inconditionnelle et confidentielle, les psychologues de l'Etablissement ont travaillé cette année à la mise en place de plusieurs actions pour aider :

- à déstigmatiser les troubles psychiques et leur prise en charge
- à les prévenir et les repérer notamment dans des structures d'accueil, d'hébergement, et éducatives.
- à soutenir les professionnels dans leur pratique, par des conseils et de l'analyse des situations complexes.

Les besoins en santé mentale continuent de croître. Selon le Projet Territorial de Santé Mentale de l'Essonne, une personne sur quatre est concernée par un trouble psychique en France.

Cette intensification des besoins face au manque de réponses (saturation du secteur psychiatrique) renforce à la fois la nécessité

- De maintenir une prise en charge alternative : l'accueil proposé est nécessaire parce qu'il est atypique par sa forme, sa souplesse, sa réactivité, son travail avec les partenaires locaux et la qualité de son écoute.
- Et de renforcer une approche collaborative et une dynamique proactive avec les partenaires du territoire.

En 2024, 3159 entretiens ont été menés au sein du PEREN Antea, dont 1697 avec des mineurs. 261 adultes et 267 enfants et adolescents ont été reçus sur les permanences.

Le périmètre d'intervention continue de s'étendre, avec une file active issue de personnes issues de 45 communes. Le nombre des nouvelles demandes augmente également : 267 pour des adultes, 312 pour des enfants et des adolescents.

La capitalisation de l'expérience des psychologues de l'Association et l'inscription de leur action dans une démarche proactive d'« aller-vers », contribue à la promotion de la santé mentale et à une meilleure prévention des troubles psychiques, au plus près des besoins des publics concernés.

Les besoins accrus, la reconnaissance des partenaires, l'adaptation et la mobilisation de ses professionnels ne préservent malheureusement pas cet établissement de nouvelles et lourdes difficultés de financement qui menacent le maintien de ses indispensables activités en 2025. Pour exemple, la campagne de subventions à laquelle répondait l'Etablissement (pour le PEREN et ANTEA) depuis de très nombreuses années ne sera pas lancée cette année par le Conseil départemental de l'Essonne...

L'équipe comme sa direction, qui a traversé d'autres moments compliqués dans le passé, continuera à se mobiliser pour faire reconnaître et pérenniser la nécessité du travail depuis 30 ans engagé tant la santé mentale est un enjeu majeur.

MARION RIFFARD
DIRECTRICE ADJOINTE

LE PEREN ANTEA EN 2024

Un an après l'installation du PEREN au cœur de la ville de Ris-Orangis, nous nous apercevons du bien-fondé de cette décision saluée par le public que nous accueillons. En effet, nous sommes désormais facilement accessibles grâce à l'emplacement stratégique des locaux que nous occupons depuis l'été 2023. Cela sans compromettre la discrétion de notre accueil garantie par notre façade aux allures d'enseigne qui, sans difficulté, se fond dans le décor des commerces environnants et passe inaperçue dans le quartier.

L'année 2024 a été une période de réorganisation importante pour le fonctionnement du service suite à l'absence, puis au départ d'un psychologue de l'équipe. Le décompte sur toute l'année de ce poste à temps plein n'a pas été sans conséquence autant sur l'activité de notre structure que sur la file active qui, par rapport aux années précédentes, connaît un certain ralentissement. Malgré cette difficulté, tout a été mis en œuvre par les psychologues sur place afin de poursuivre l'engagement du PEREN d'accueillir, écouter et orienter de manière inconditionnelle, gratuite et confidentielle tous ceux qui en font la demande et, plus particulièrement, un public démunie éloigné des soins.

À propos des missions de notre dispositif, nous pouvons souligner que cette année l'accent a été mis sur l'orientation, activité qui a presque doublé par rapport à l'année dernière : plus de la moitié de notre file active a bénéficié d'une orientation. Ainsi, les établissements de soins psychiques et somatiques sont les premiers partenaires à qui nous adressons les demandes que nous traitons. Ils sont suivis de près par le secteur social et les partenaires locaux qui demeurent des alliés de première ligne pour accompagner et soutenir les sujets que nous recevons et qui veulent sortir de leur situation d'instabilité sociale, administrative, économique, professionnelle... Dans cette même veine, nous remarquons que le nombre de contacts cliniques avec nos partenaires a augmenté par rapport aux années 2023 et 2022, ce qui démontre l'importance du travail en maillage partenarial avec les acteurs du soin et du social en vue d'une prise en charge adaptée selon la complexité de chaque cas.

En ce qui concerne l'origine des demandes que nous recevons, il ressort que c'est par le bouche-à-oreille qu'une grande partie des sujets qui nous contactent ont eu connaissance de notre existence et de nos missions. Ceci représente une forme de reconnaissance de la part de personnes qui sont passées par notre dispositif et qui, en parlant à leur entourage pour nous recommander, témoignent de la pertinence de nos interventions.

Nous avons maintenu notre action hors les murs par le biais des conventions signées avec les structures qui, depuis des années, nous font confiance pour assurer des permanences à l'extérieur. Il est important de préciser que la permanence sur la ville d'Athis-Mons, instaurée en 2023 avec le soutien de sa mairie, a vu sa fréquentation doubler démontrant ainsi son ancrage auprès des Athégiens. Par ailleurs, nous avons élargi à de nouveaux partenaires l'animation de groupes d'analyse de pratique pour des équipes de professionnels du secteur médico-social à la recherche d'un éclairage clinique sur les difficultés auxquelles ils se heurtent dans le cadre de leur pratique.

L'ÉQUIPE DES PSYCHOLOGUES

LES 3 AXES DE TRAVAIL DU PEREN ANTEA

OBJECTIFS

- Favoriser l'accès aux soins psychiatriques des publics exclus ou précaires sur le dispositif de droit commun
- Faciliter la rencontre avec un psychologue
- Favoriser l'accueil et la prise en compte de la souffrance psychique des personnes en situation de précarité et de vulnérabilité. Un public adulte pour le PEREN, un public enfant et adolescent pour ANTEA.

MOYENS

- Accueillir, de façon souple et inconditionnelle
- Ecouter avec la boussole de la théorie psychanalytique
- Orienter, au cas par cas, vers les lieux dédiés les publics entrant en contact avec le PEREN ANTEA

MODALITÉS

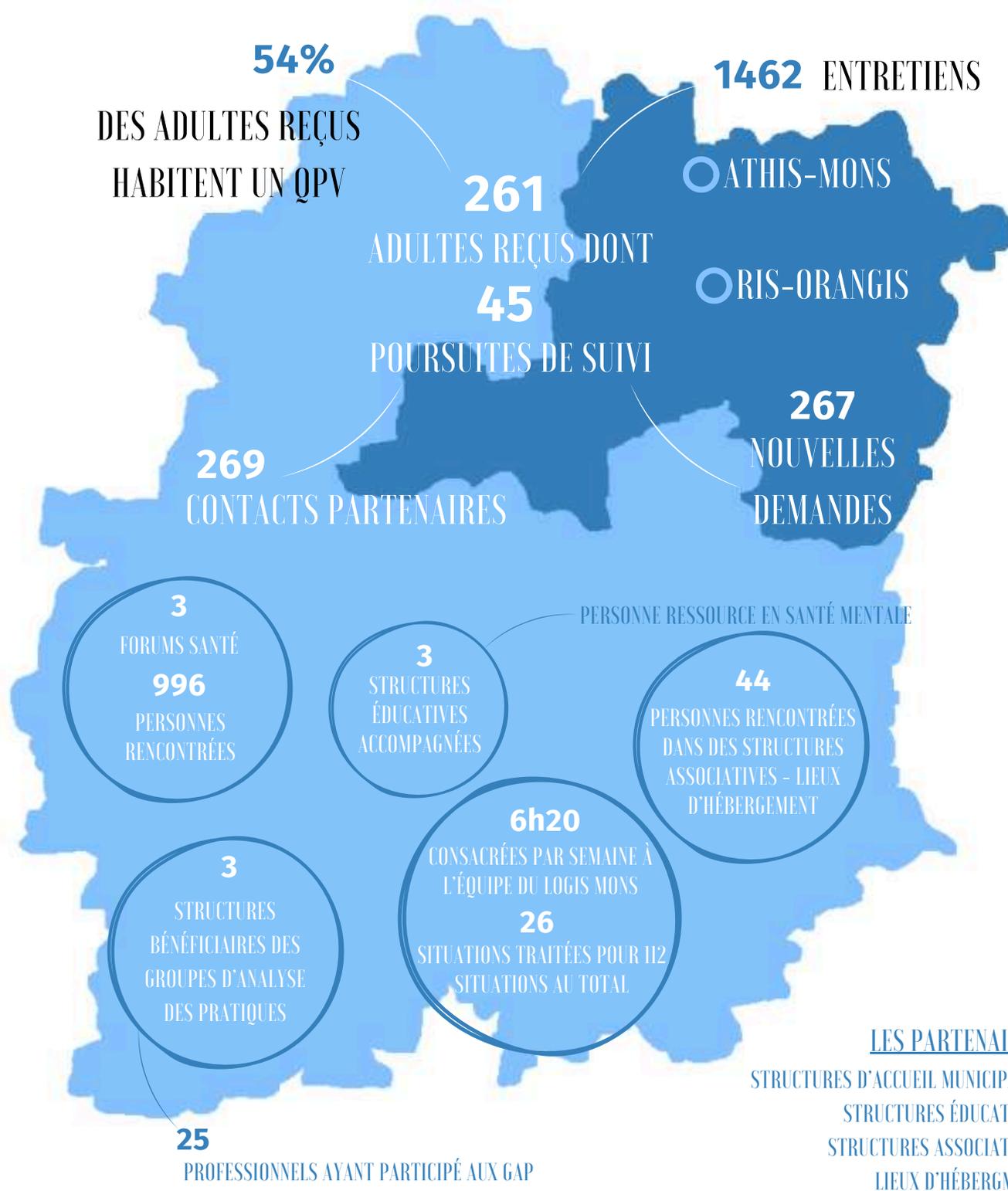
- Des lieux d'accueil faciles d'accès, non stigmatisants
- Un accueil anonyme et gratuit proposé dans les 8 jours qui suivent la demande. Pour les enfants et adolescents reçus par les psychologues d'ANTEA, l'accord des deux parents est sollicité avant le premier entretien
- De larges plages d'ouverture comprenant 3 soirées et une matinée le week-end, le samedi
- Des liens de travail facilités avec les intervenants du champ social : associatif, sanitaire et de l'éducation
- Une démarche proactive d'aller-vers

40, rue Geneviève Antonioz-de-
Gaulle
91200 ATHIS-MONS
06 88 64 80 43

30, rue Edmond Bonté
91130 RIS-ORANGIS
01 69 57 07 01

LE PEREN

LES CHIFFRES CLÉS DU PEREN



L'ACTIVITÉ EN 2024

LA FILE ACTIVE

Le PEREN a reçu **267 nouvelles demandes** au cours de l'année 2024 (contre 338 en 2023), soit en moyenne **22 nouvelles demandes chaque mois**.

Parmi ces 267 demandes, 38 personnes n'ont pas donné suite au rendez-vous qui leur a été proposé, soit seulement 13% de l'ensemble des demandes.

La file active mesure le nombre de personnes qui ont fréquenté le PEREN au cours de l'année 2024, soit **261 personnes reçues** dont 45 poursuites de suivi.

L'ORIENTATION VERS LE SOIN

		Orientations	
Soins	Soins psy.	Soins adultes gratuits :	
		Secteur public psy (CMP, HP, DIAPSY)	9
		Structures de soins associatifs	29
		Secteur libéral psy	26
		Soins pour mineurs :	
	CMPP	0	
	CMP infanto-juvénile	0	
	ANTEA	10	
	Total Orientations psy	74	30%
	Soins somatiques	Médecins généralistes	13
Total soins psy + somatiques		87	64%
Partenaires locaux		8	6%
Secteur social et associatif		41	30%
Total soins + autres		136	52%

Pour l'année 2024, **52 % du public a été orienté** (136 orientations pour une file active de 261 personnes). Ce résultat équivaut à **12 orientations par mois en moyenne**.

64 % de ces orientations se font vers des soins, qu'ils soient psychiques (30 % du total des orientations) ou somatiques (10 % des orientations vers les médecins généralistes).

36 % des orientations se font vers le secteur social et les partenaires locaux.

L'ACCUEIL DU PUBLIC

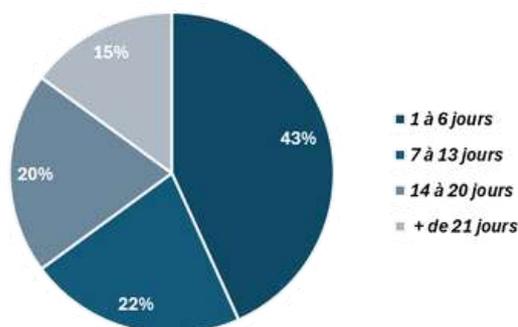
	2024	2023	2022
Contacts avec le public	3048	4046	3701
Dont Hors entretiens	1586	2117	1867
Entretiens	1462	1929	1834

3048 actes cliniques ont été réalisés en direction du public, dont **1462 entretiens**.

Les contacts hors entretiens concernent tout ce qui est en rapport avec l'organisation et le suivi de ceux-ci.

La moyenne est de 6 entretiens par personne reçue, ce qui confirme l'inscription du PEREN dans la Prévention.

LA PRISE DE RENDEZ-VOUS



Le PEREN répond à la demande des essonniens dans un délai très bref et continue à fonctionner sans liste d'attente.

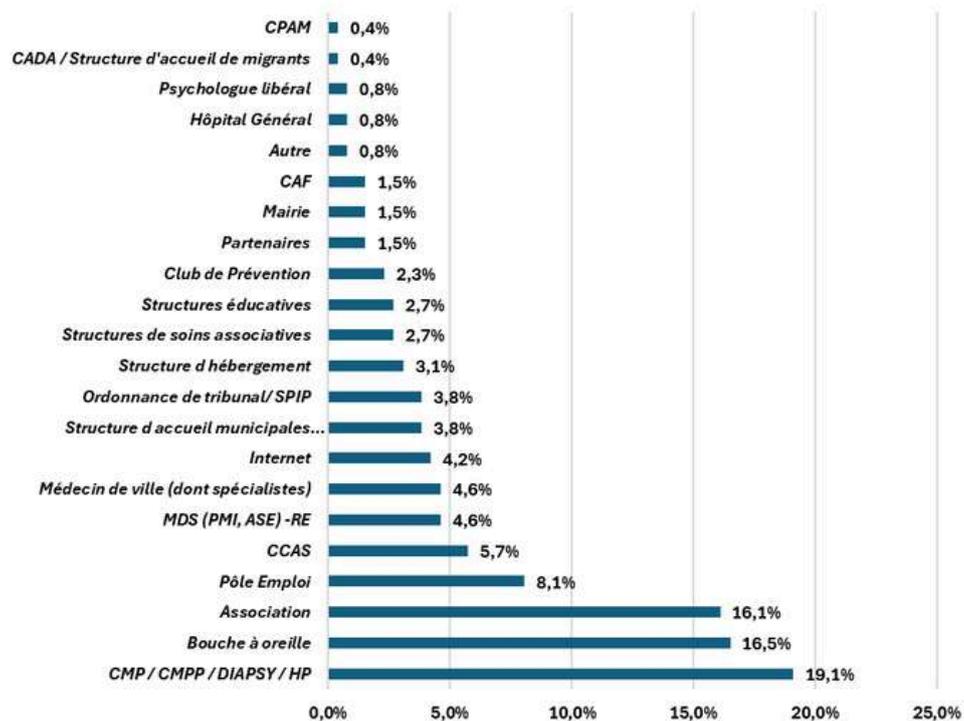
Il accueille en horaire continu, sur le temps du déjeuner et trois soirées dans la semaine.

De plus, depuis juillet 2021 le PEREN est ouvert un samedi sur deux.

LE TRAVAIL EN RÉSEAU

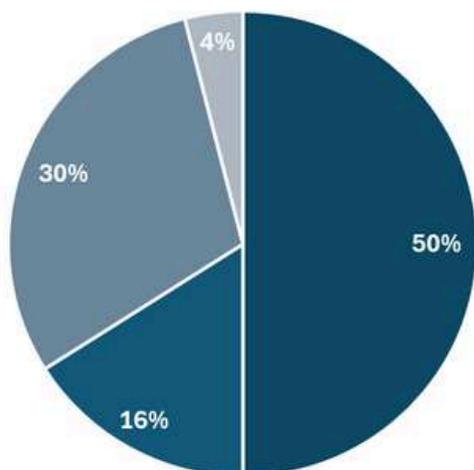
ORIGINE DE LA DEMANDE

Orientation du public vers le PEREN



On constate toujours l'importance des institutions qui relaient les demandes du public vers le PEREN, traduisant la variété qualitative et géographique du réseau du dispositif. Les amplitudes horaires et la rapidité d'accès à un psychologue sont des atouts appréciés par le public essonnien et que plusieurs CMP locaux ne proposent plus.

En 2024, 19,1% de la file active du PEREN est orientée par la psychiatrie publique (13% en 2022 et 19% en 2023).



L'origine des demandes s'est diversifiée. Alors qu'en 2020, la psychiatrie publique était à l'origine de 27,5% de la file active du PEREN, en 2021, elle passait à 21%, pour compter 13% des demandes en 2022, 19% en 2023 et 19,1% en 2024.

Le PEREN subit sans doute les effets d'une politique sanitaire concernant les hôpitaux psychiatriques. La réorganisation de la psychiatrie publique a un retentissement important qui se traduit non seulement par une réduction du nombre des lits, mais aussi localement par des postes de médecins psychiatres et de psychologues non pourvus.

Par ailleurs, la facilité d'accès à un psychologue peut expliquer son ancrage local, modalités que plusieurs CMP du secteur ne proposent plus. Un délai de plusieurs mois pour un premier rendez-vous n'est pas rare chez ces derniers. En conséquence, les CMP peuvent avoir tendance depuis quatre ans à adresser au PEREN en première intention.

Si ce partenariat renforce les liens de travail avec le secteur sanitaire et les prises en charge conjointes, il mobilise également notre vigilance pour maintenir le sens du parcours de soins dans lequel le PEREN s'inscrit. Le flux des demandes au niveau des CMP indique une surcharge qui se répercute sur les structures de soins associatives et les orientations au PEREN. Aussi bien la part relevant du soin associatif a augmenté de 6% en un an (16% en 2024, 10% en 2023, 6,5% en 2022 et 14% en 2021). Désormais, les structures de soins ne sont plus majoritairement à l'origine des adresses au PEREN. Le secteur sanitaire et social constitue notre premier partenaire dans l'orientation du public que nous recevons.

Près de 50% d'institutions sociales hors soin orientent les demandes vers notre structure. Il en est ainsi des MDS, CCAS, structures d'hébergement, autres intervenants sociaux, conseillers juridiques au niveau municipal, structures éducatives et aussi Pôle Emploi. Il convient d'ajouter que 16% de la file active provient du « bouche à oreille et entourage » et 4% ont eu connaissance de notre offre en passant par Internet grâce à un site web dédié.

LE TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES

	2024	2023	2022
<i>Contacts avec les partenaires</i>	269	238	244
<i>Dont contacts cliniques</i>	165	145	97
<i>Et autres</i>	102	93	147

Durant l'année 2024, 165 contacts cliniques ont été effectués vers le PEREN (contre 145 en 2023) dont des assistantes sociales, éducateurs spécialisés, infirmières, référentes de parcours, psychiatres, psychologues, coordinatrices socio-éducatives et conseillères conjugales familiales de différentes structures .

Parmi les types de structure **43%** correspondent à une demande d'éclairage clinique et une demande de conseil sur une situation rencontrée par le professionnel. **57%** correspondent à une demande pour orienter des usagers accompagnés par les partenaires vers des structures adaptées à chaque situation.

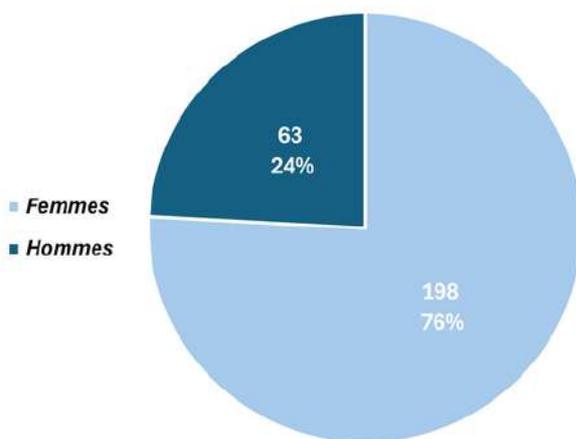
Les **structures d'hébergement** correspondent à 21% des demandes des partenaires qui sollicitent le PEREN pour un éclairage, conseil et orientation.

Les questions présentées par les partenaires relèvent des problématiques liées aux souffrances psychiques, addictions, maladies physiques, pensées suicidaires, dépression, isolement, surendettement, angoisse, conduite à risque, protection juridique, procédure d'expulsion et rupture du lien social des usagers accompagnés.

Il est important de constater que différents échanges avec chaque partenaire sont parfois nécessaires pour mieux cerner la demande afin d'adapter nos conseils et orientations vis-à-vis des situations qui nous sont présentées.

Type de structure	Eclairage clinique et conseil	Orientation du public
Soins pour adultes	10	9
Soins infanto-juvénile	5	7
Sociale	8	12
Judiciaire	2	4
Hébergement	7	11
Educative	4	5
TOTAL	36 (43%)	48 (57%)

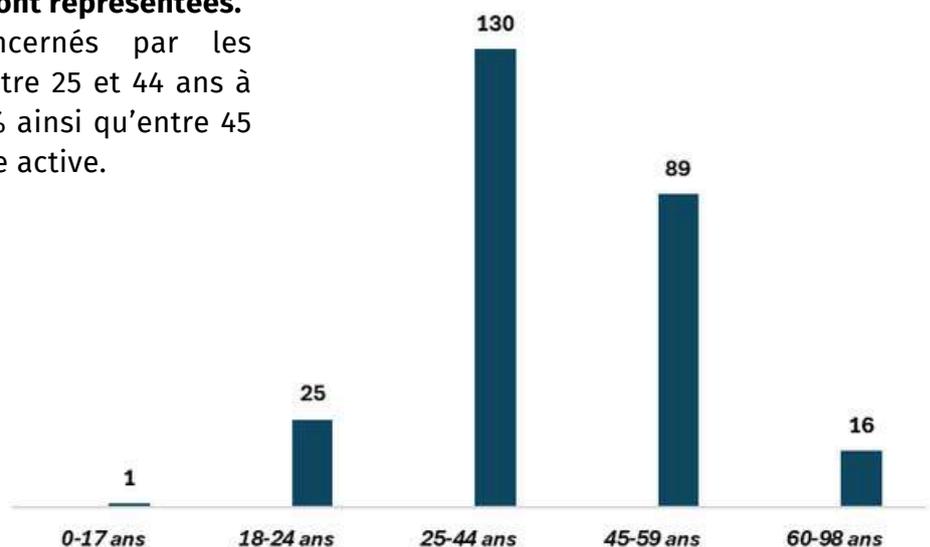
LA TYPOLOGIE PAR SEXE ET PAR ÂGE



Les femmes représentent 76% de la file active. Il est à noter que les demandes du côté des femmes ont augmenté en un an passant de 68% en 2023 à 76% en 2024. D'une année sur l'autre, les données oscillent autour d'une constante : environ 2 femmes pour un homme.

Toutes les tranches d'âge sont représentées.

Les âges les plus concernés par les consultations se situent entre 25 et 44 ans à hauteur de de presque 50% ainsi qu'entre 45 et 59 ans pour 34% de la file active.



DU PUBLIC

PAR VILLE DE RÉSIDENCE

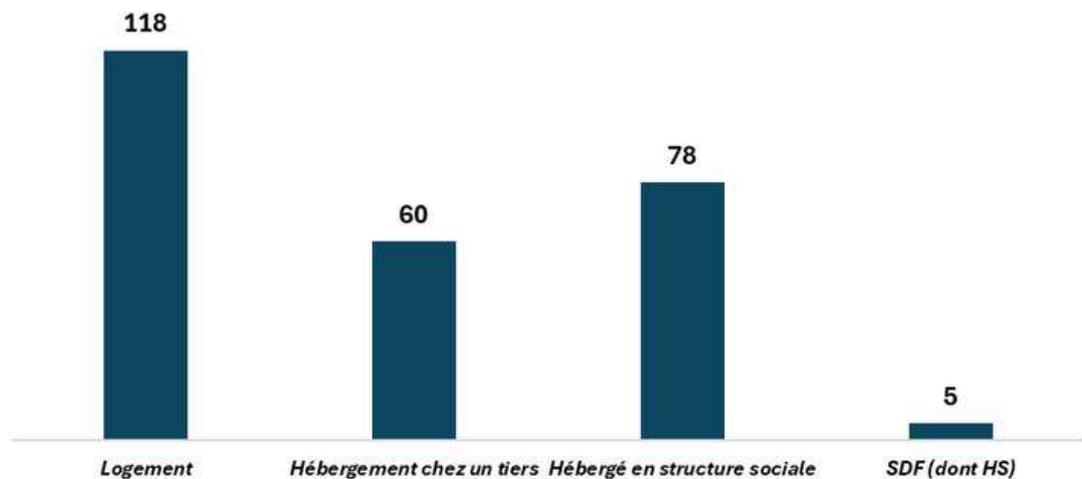


Les 3 premières villes de domiciliation des personnes accueillies sont dans l'ordre : **Athis-Mons, Ris Orangis et Juvisy-sur-Orge**. Ces villes comptent pour près de la moitié de l'origine géographique du public accueilli (39,3%). Avec Evry-Courcouronnes, Savigny-sur-Orge, Viry Chatillon et Savigny-sur-Orge elles comptent pour plus des 2/3 du total de la provenance géographique du public : soit presque 58%. Il est important de noter qu'en 2024 la part des juvisiens dans l'origine des demandes est passée de 5% de la file active à 13%.

Ainsi, un nouveau maillage partenarial sanitaire et social a pu être constitué par l'équipe du PEREN depuis 2018. Il s'étend jusqu'à Evry et Sainte Geneviève des Bois, villes mitoyennes du PEREN. A noter que c'est aussi la zone géographique où sont implantés les CMP du secteur. A ce titre nous constatons qu'une forte baisse du public originaire de Sainte Geneviève des Bois se confirme depuis une réorganisation partenariale entreprise avec le CMP en 2021 (15,92% en 2020 - 8% en 2021, 7% en 2022, 4% en 2023 et 5% en 2024). Corolairement, le rayonnement géographique de la file active manifeste son extension dans l'Essonne.

LA TYPOLOGIE

PAR MODE D'HÉBERGEMENT



On note que **plus de la moitié (55,9%) du public accueilli ne vit pas dans son logement**, ces derniers sont hébergés chez un tiers ou dans une structure sociale.

Plus de la moitié du public accueilli (61%) présente un indicateur de vulnérabilité.

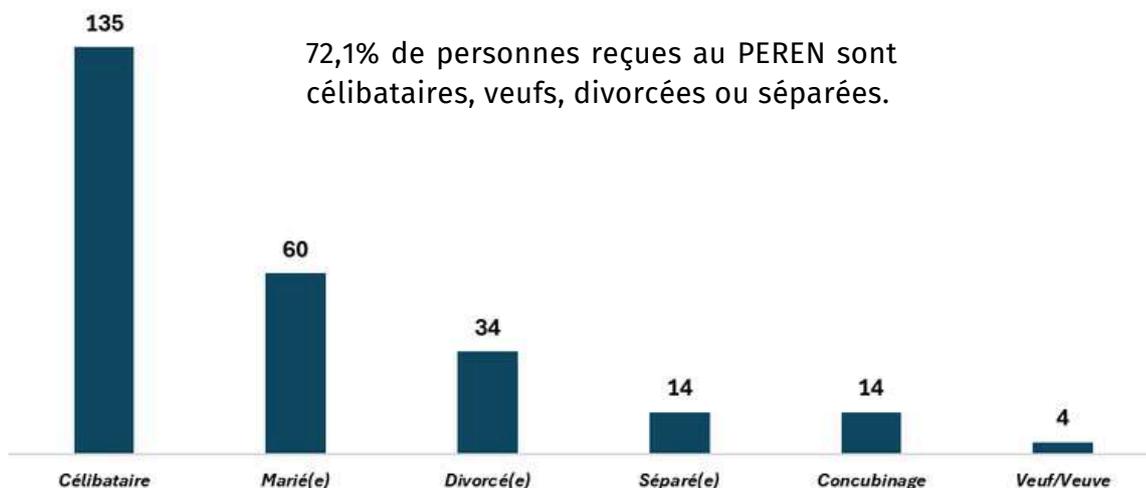
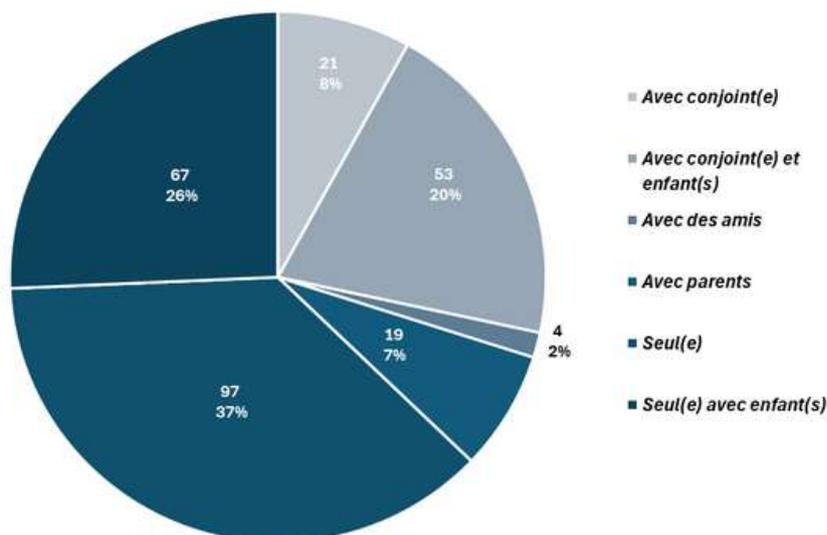
Indicateur de vulnérabilité	En %
<i>Isolement</i>	51%
<i>Aucun</i>	35%
<i>Surrendettement</i>	7%
<i>Handicap</i>	4%
<i>Procédure d'expulsion</i>	2%
<i>Protection juridique</i>	1%

DU PUBLIC

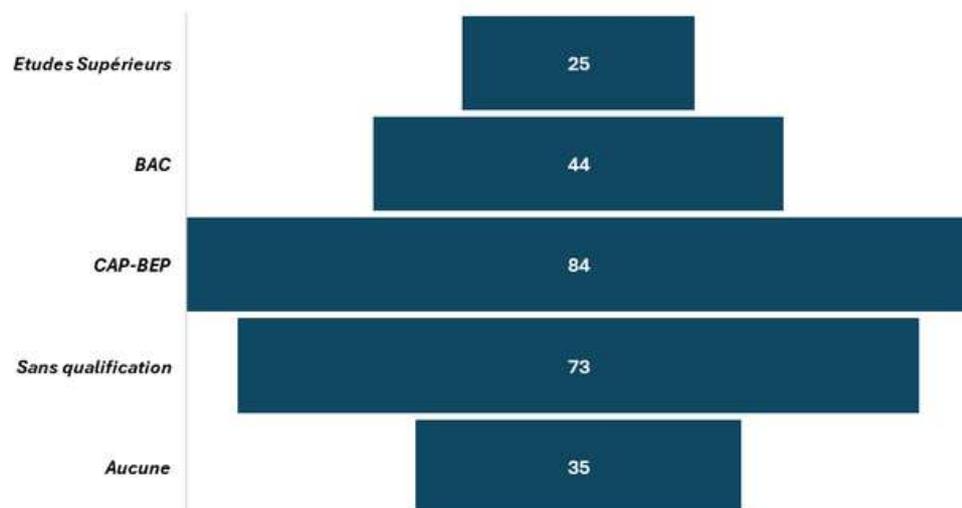
PAR STRUCTURE FAMILIALE

Comme point constant, on relève **une majorité de personnes seules, soit 64%, dont 26% vivent seules avec des enfants**. On peut noter que 7% de la file active vit chez ses parents.

Cette population est reconnue comme difficile à inscrire dans un parcours de soins et d'aide sociale.



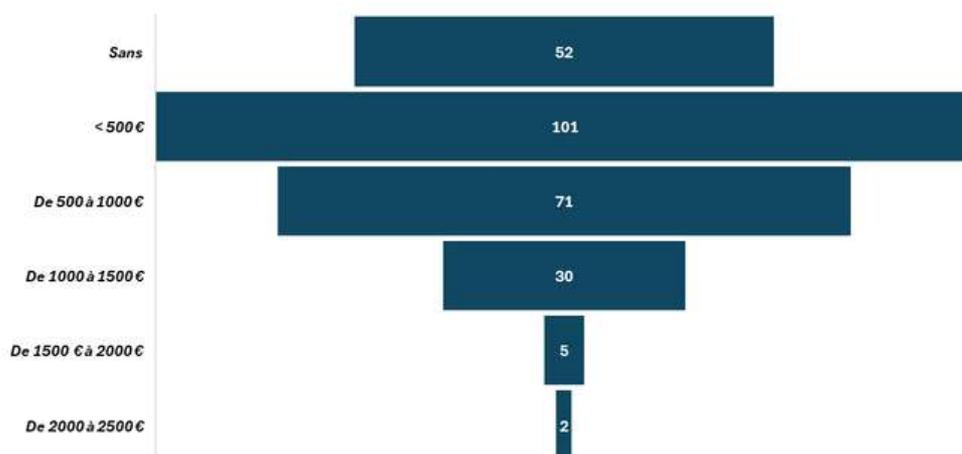
LA TYPOLOGIE AU REGARD DE LA SCOLARITÉ



29,1% de la file active est dépourvue de qualification et plus de 60% ne possède pas le BAC.

DU PUBLIC

AU REGARD DES RESSOURCES



19,8% des personnes reçues au PEREN n'ont aucune ressource.

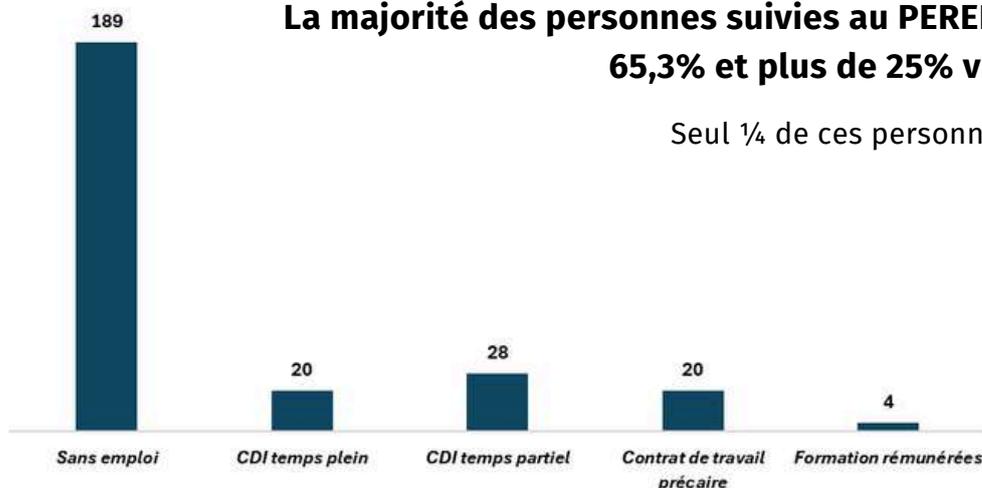
66,4% du public accueilli à moins de 1000€ pour vivre, se trouvant de fait sous le seuil de pauvreté

Seuls 2,6% du public accueilli présente des ressources supérieures à 1500€ par mois

AU REGARD DE L'EMPLOI

La majorité des personnes suivies au PEREN n'a pas d'emploi, soit 65,3% et plus de 25% vivent dans la précarité.

Seul 1/4 de ces personnes sont en CDI temps plein.



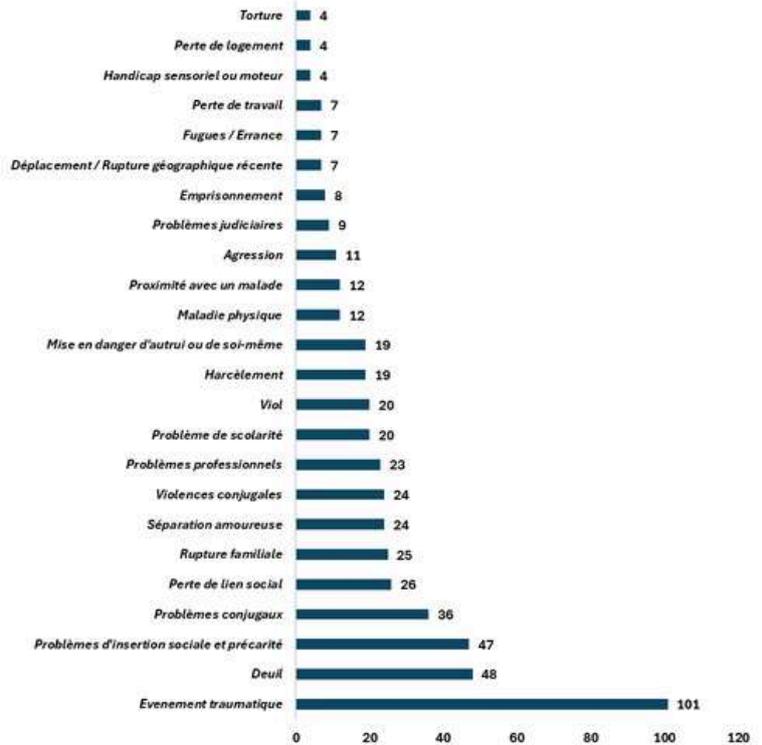
DIFFICULTÉS

LES ÉVÉNEMENTS DE LA VIE

Les évènements de vie qui affectent les personnes reçues au PEREN révèlent une précarité importante de leur subjectivité et rendent compte d'une difficulté d'inscription dans le lien social et dans le lien thérapeutique.

Près d'1/3 du public accueilli rencontre des problèmes d'insertion sociale.

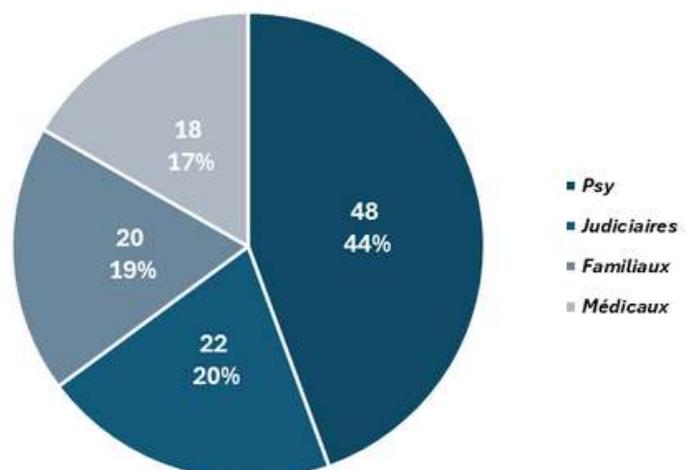
19,8% ont subi un évènement traumatique.



LES ANTÉCÉDENTS PSYCHIATRIQUES

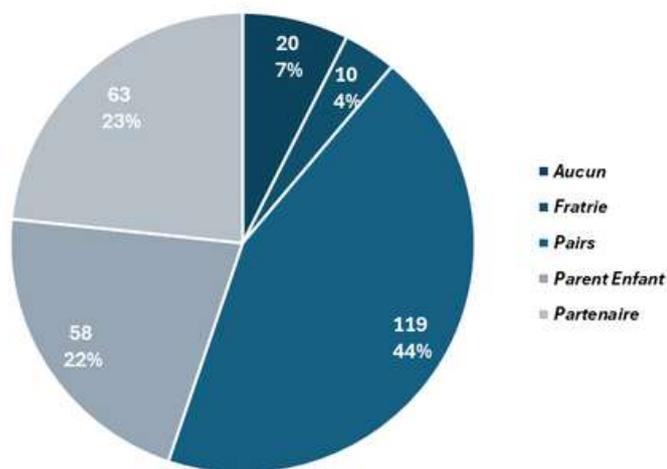
81% du public accueilli n'a pas d'antécédent psychiatrique.

Cependant, 18% de la file active est adressée par les structures psychiatriques, qui ne peuvent plus proposer un RDV dans les plus brefs délais.



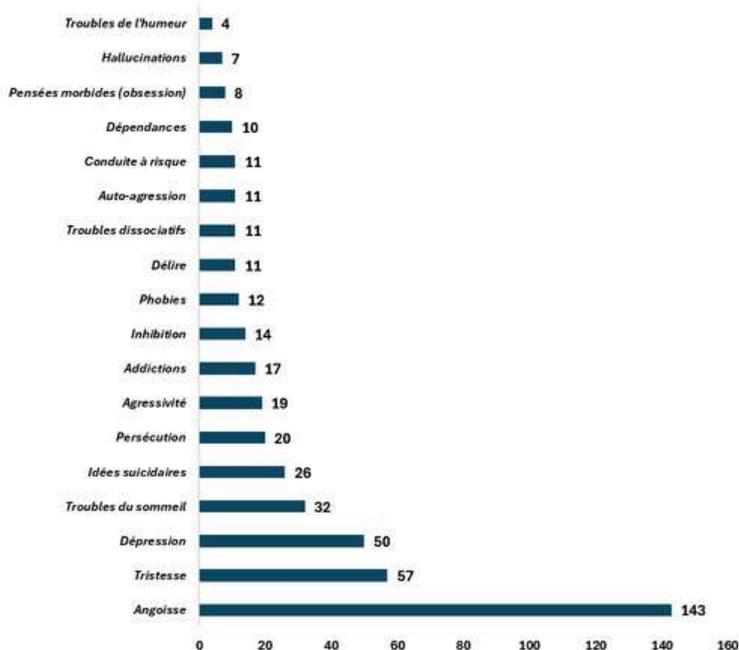
PRÉSENTÉES

LES PROBLÈMES RELATIONNELS



71,7% du public reçu présente des difficultés relationnelles avec l'environnement et son entourage, près d'1/4 avec leurs partenaires (23,2%).

LES TROUBLES PSYCHIQUES / PSYCHIATRIQUES



Plus de 49% des personnes reçues au PEREN présentent à leur arrivée des signes d'angoisse et 19,3% des signes de tristesse.

2 SITES
&
1 PERMANENCE

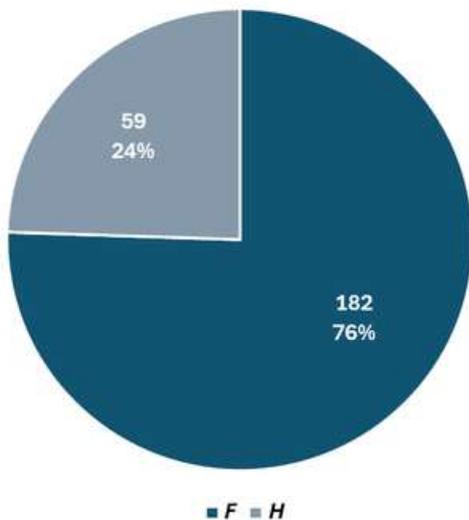
RIS-ORANGIS
ATHIS-MONS
CCAS DE JUVISY

PERMANENCE RIS-ORANGIS

La permanence ouverte à Ris-Orangis a accueilli en 2024, 241 personnes. Les personnes reçues sont adressées par les partenaires du champ associatif et du champ médico-social. Cette permanence accueillant une très large part du public rencontré par les psychologues du PEREN, on retrouve une orientation du public proche de celle de l'ensemble des patients reçus en 2024 au PEREN.

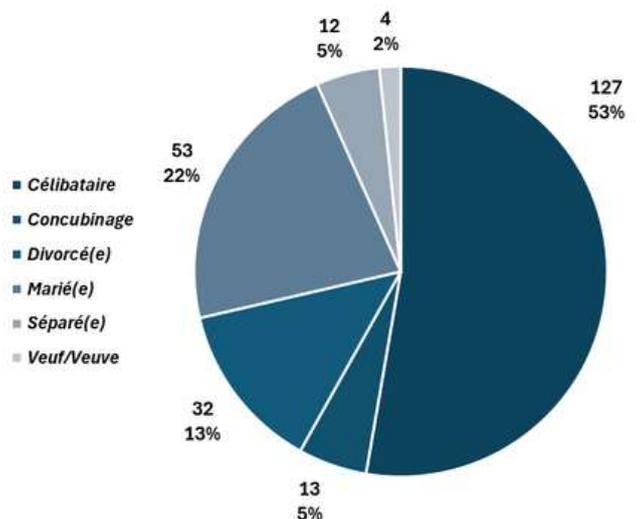
Le public reçu à la permanence de Ris-Orangis se trouve pour la plupart dans une situation de précarité ou de vulnérabilité :

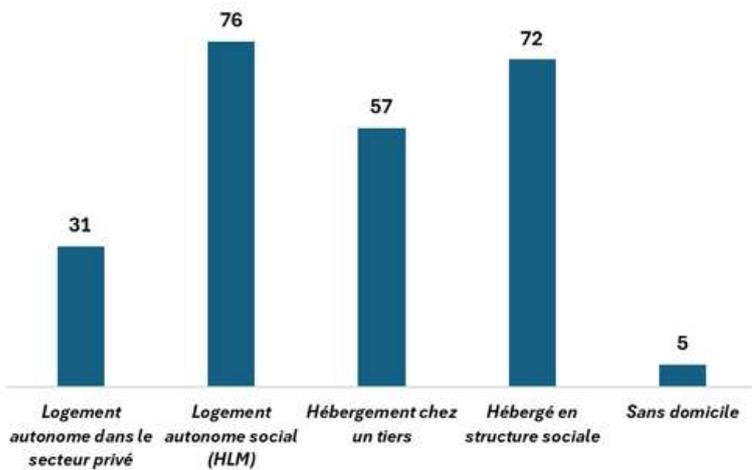
- 20% ont déjà bénéficié d'un suivi psychiatrique avant de solliciter le PEREN.
- 66% nécessitent une orientation vers le soin spécialisé en santé mentale.
- 20% sont orientés vers le soin médical hors psychiatrie et le secteur associatif (insertion professionnelle, insertion sociale, addictologie ...).
- 63% présentent un indice de vulnérabilité.



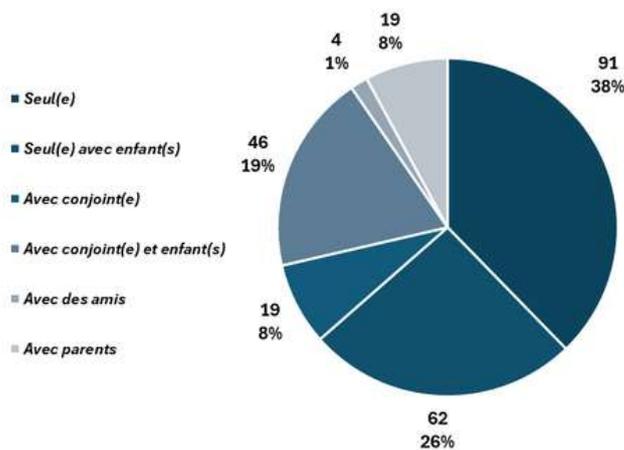
76% de la file active est constituée de femmes.

65% des personnes reçues au PEREN au sein de la permanence de Ris-Orangis vivent seules



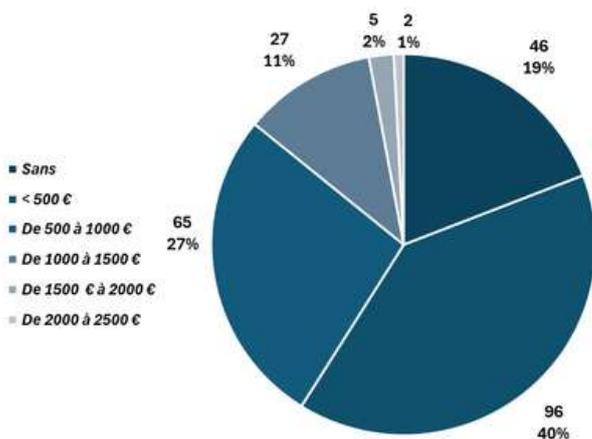
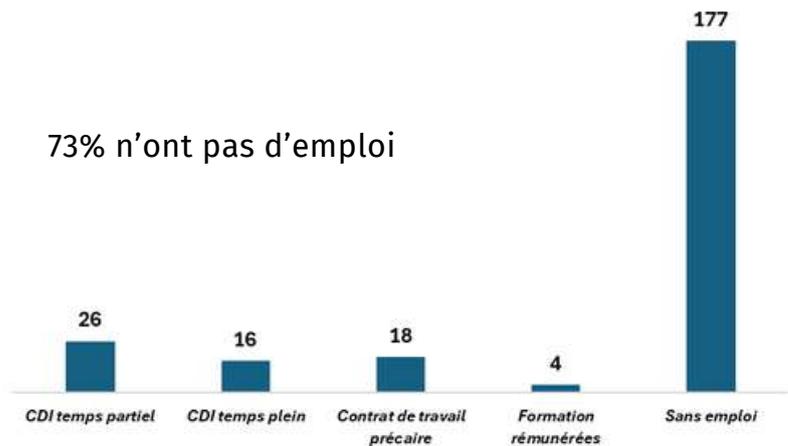


56% des personnes reçues ont un hébergement précaire.



38% vivent seuls et 26% sont des familles monoparentales

73% n'ont pas d'emploi



86% vivent sous le seuil de pauvreté, ils perçoivent des ressources inférieures à 1000 euros.

58% sont confrontés à une précarité professionnelle.

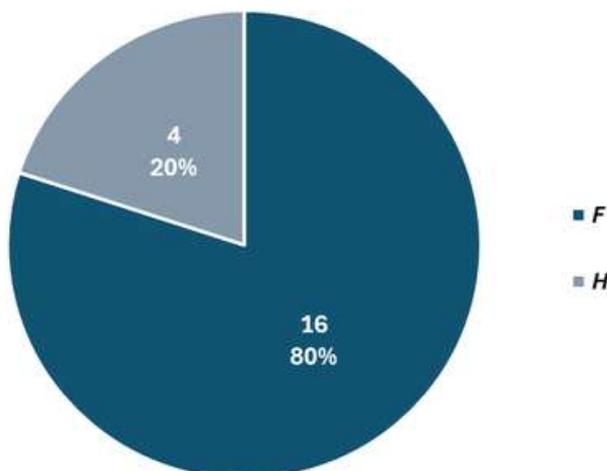
PERMANENCE ATHIS-MONS

Le point écoute ouvert en avril 2023 affirme son utilité en centre-ville. Sa fréquentation a doublé : 24 personnes ont été reçues durant l'année écoulée. Les personnes reçues sont adressées par les partenaires du champ associatif et du champ médico-social. Nous ne pouvons que constater la diversité de l'origine des demandes.

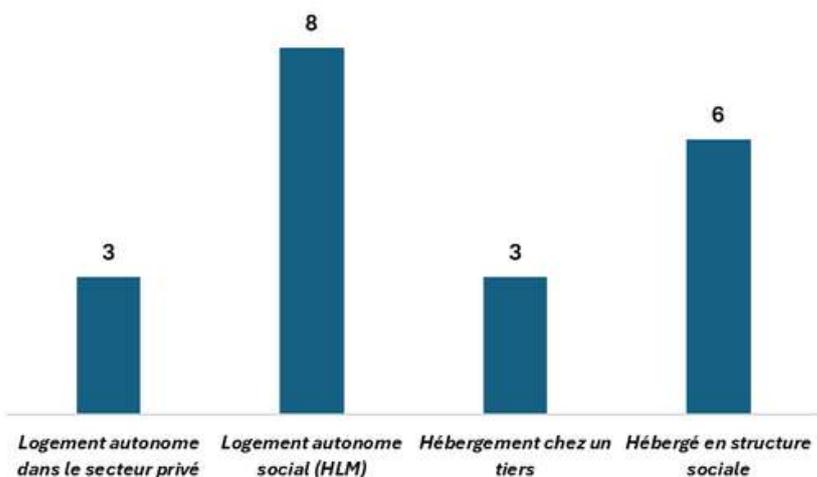
Alors que la file active ne présente aucun antécédent psychiatrique à son entrée, il s'avère que des signes de souffrance sont décelés au cours des échanges cliniques :

- 89% bénéficient d'un suivi régulier au sein de la permanence.
- 25% nécessitent une orientation vers le soin spécialisé en santé mentale.
- 38% sont orientés vers le soin médical hors psychiatrie et le secteur associatif (insertion professionnelle, insertion sociale, ...).
- 58% présentent un indice de vulnérabilité.

Ces demandes témoignent des conséquences de la période post-COVID où l'incitation à renouer un lien social a confronté plus d'un à la nécessité d'inventer ses propres solutions sur fond de crise. Depuis 2020, les crises se cumulent, crise sociale, politique, économique laissant démunie la population que nous recevons. C'est au plus intime de la demande que nous proposons un accompagnement apte à les sortir de l'impasse dans laquelle ils se sont trouvés acculés. L'anonymat et l'inconditionnalité marquent la spécificité de notre accueil et son ressort fondamental.



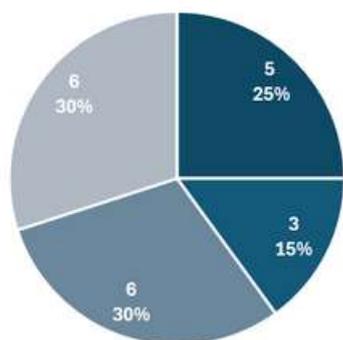
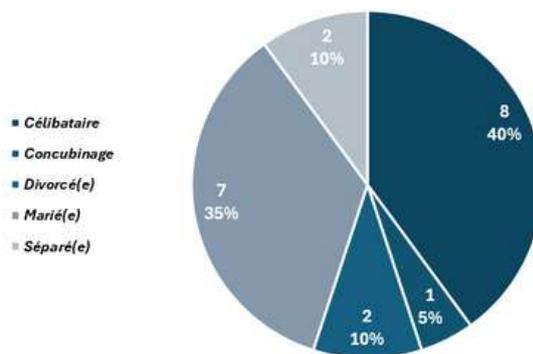
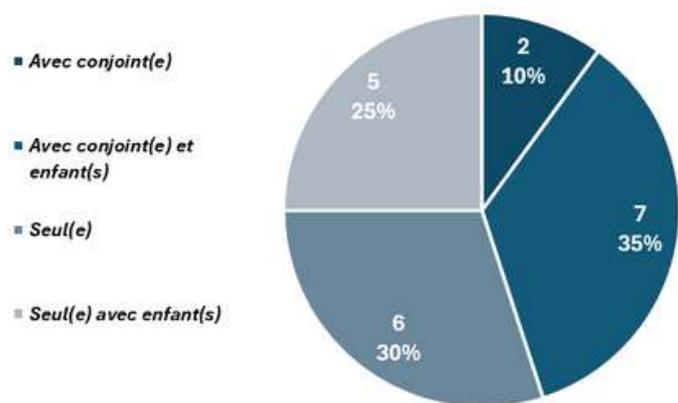
80% de la file active est constituée de femmes qui vivent sans partenaire. Cet aspect recouvre diverses façons d'être seule, du désert social aux relations conjugales sans interdépendance matérielle. La vulnérabilité de leur situation est prégnante. Ce que mettent en lumière les remarques suivantes.



38% des personnes reçues ont un hébergement précaire.

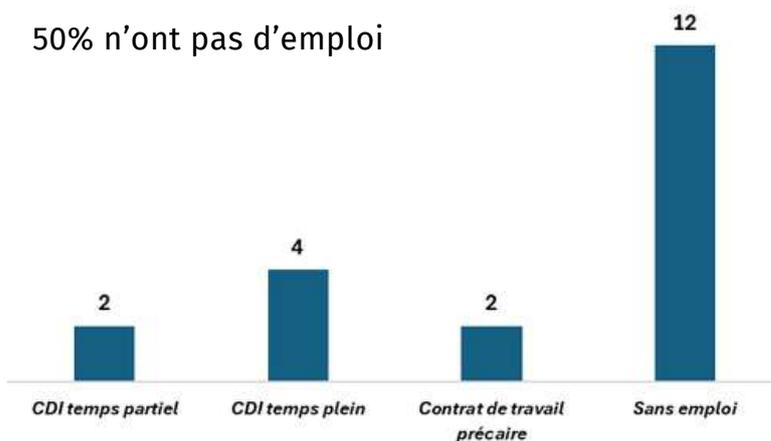
87% des bénéficiaires qu'ils soient hommes ou femmes vivent seuls

35% vivent seuls avec leurs enfants



50% n'ont pas d'emploi

■ < 500 € ■ De 1000 à 1500 € ■ De 500 à 1000 € ■ Sans



60% vivent sous le seuil de pauvreté, ils perçoivent des ressources inférieures à 1000 euros.

58% sont confrontés à une précarité professionnelle.

PERMANENCE AU CCAS DE JUVISY

Depuis 2014, un psychologue du PEREN assure une permanence au sein du CCAS de Juvisy.

Ces permanences ont été mises en place à la demande de son équipe de travailleurs sociaux, suite au constat que nombre des personnes reçues présentent un certain mal-être voire des symptômes relevant d'une problématique « psy » ; et qu'il leur est difficile d'orienter celles-ci vers un psychologue et/ou une structure de soins (tels que les CMP). Ou bien du fait, du manque de moyens des structures de soin, ou bien en raison de la réticence des personnes à s'adresser à un psychologue. Ces permanences au sein du CCAS ont donc pour fonction de faciliter l'accès à un psychologue, et de travailler une orientation vers le soin lorsque cela s'impose - par exemple, pour un traitement médicamenteux.

Outre donc, l'offre d'entretiens cliniques aux usagers du CCAS, ces permanences sont aussi l'occasion pour les travailleurs sociaux, de pouvoir échanger avec le psychologue sur une situation ou une difficulté avec une personne reçue. Du reste, très vite, ont pu se mettre en place, avec l'équipe du CCAS de Juvisy, des temps d'échange avec le psychologue, afin de travailler ensemble, au cas par cas, la question de l'orientation vers le soin ; mais aussi, de traiter les demandes que peut leur formuler un usager. Et d'autant plus qu'il n'est pas toujours pertinent d'y répondre dans la réalité. En somme, il s'agit d'apporter un éclairage clinique à l'accompagnement social effectué auprès d'un usager.

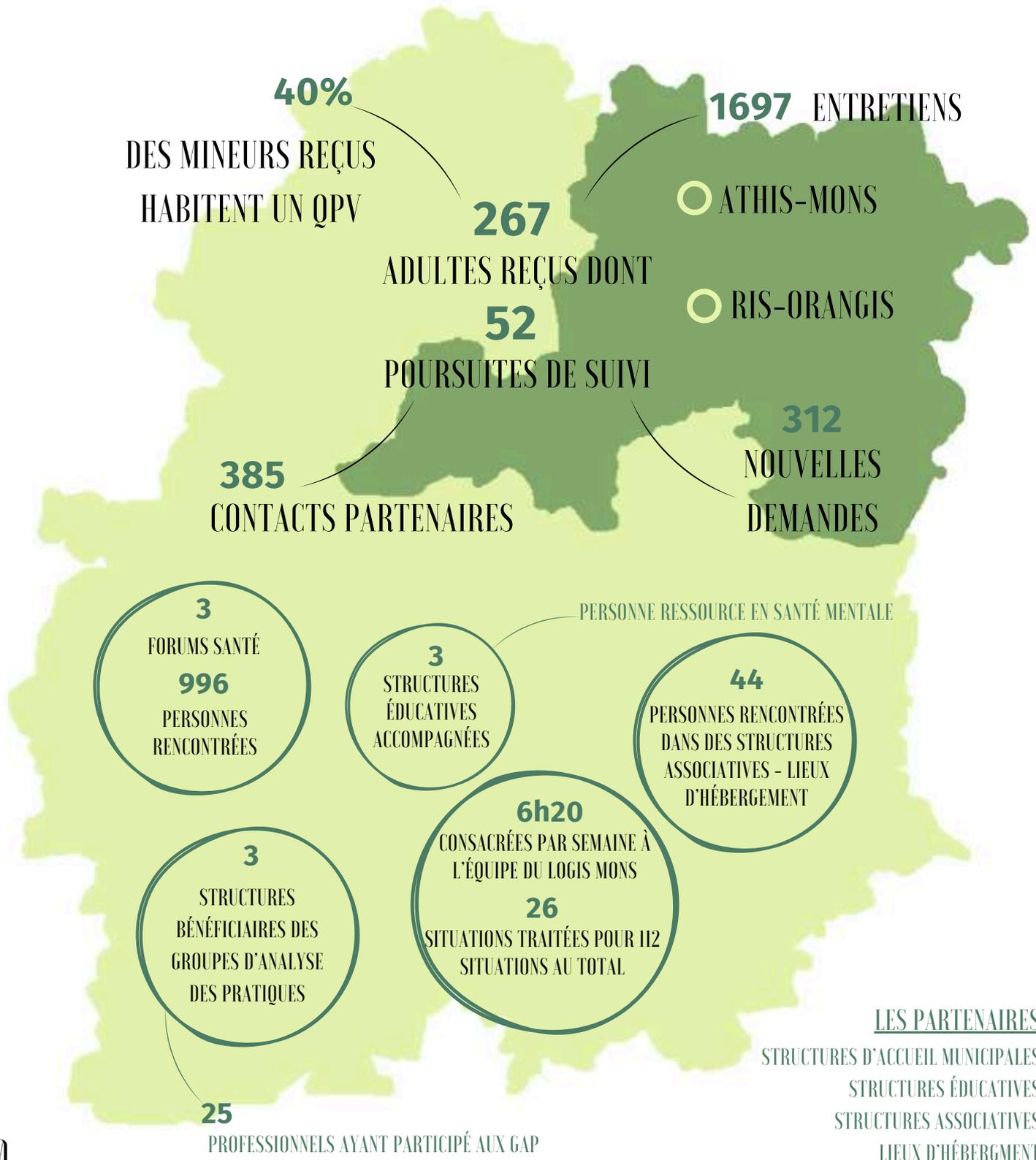
En 2024, conformément à la convention établie entre le CCAS de Juvisy et Communauté Jeunesse, **14 permanences ont été effectuées. 33 entretiens. 5 personnes ont été reçues** : 1 homme et 4 femmes. 7 entretiens n'ont pas été honorés. 2 personnes adressées ne sont pas venues à leur premier entretien. 1 personne reçue régulièrement a été orientée vers un psychiatre du Centre Saint-Exupéry à Grigny.

41 bis, rue Geneviève Antonioz-
de-Gaulle
91200 ATHIS-MONS
06 88 64 80 19

30, rue Edmond Bonté
91130 RIS-ORANGIS
07 77 72 80 79

ANTEA

LES CHIFFRES CLÉS D'ANTEA



L'ACTIVITÉ EN 2024

LA FILE ACTIVE

En 2024, ANTEA a reçu **312 nouvelles demandes de rendez-vous** pour un enfant ou un adolescent (274 nouvelles demandes en 2023), soit 26 nouvelles demandes par mois en moyenne (c'est-à-dire environ 4 nouvelles demandes en plus par mois qu'en 2023).

	2024	2023	2022	2021	2020
Nouvelles demandes adressées	312	274	276	296	223
Demandes non abouties	97	78	73	83	51
Nouvelles demandes reçues	215	196	203	213	172
Poursuites de suivis	52	83	67	59	53
File Active	267	279	270	272	225

215 mineurs ont donc effectivement été accueillis pour la première fois en 2024 par les psychologues d'ANTEA (soit une hausse de presque 10% par rapport à 2023).

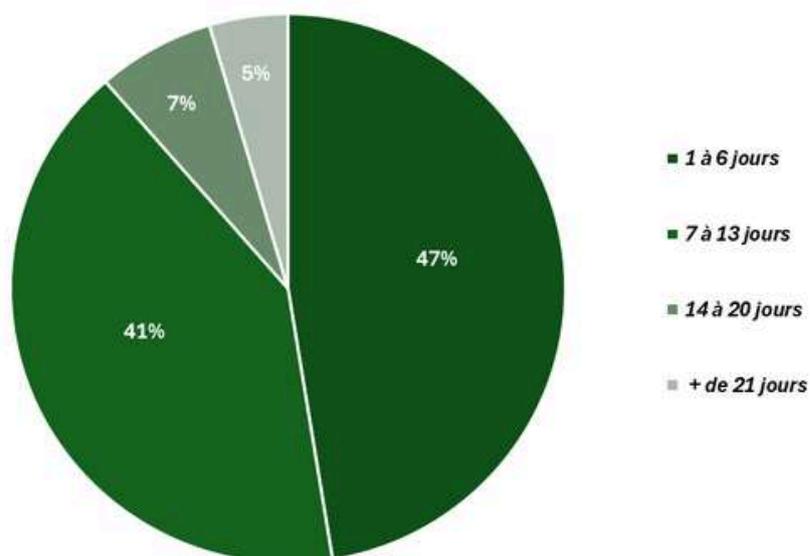
À ces 215 mineurs, **il faut ajouter les 52 enfants et adolescents déjà accueillis en 2023** et qui ont continué à l'être en 2024. Si le nombre de nouvelles demandes est en hausse par rapport à celui de 2023 (312 contre 274 en 2023), la proportion des demandes non abouties est en légère hausse (31% en 2024 contre 28% en 2023), et le nombre de poursuites de suivis d'une année sur l'autre est inférieur à l'année précédente, 52 contre 83. Ces variations s'expliquent en grande partie par le remplacement d'un des psychologues cliniciens (parti durant l'été 2022) à la toute fin de l'année 2023. Il a fallu à notre nouveau collègue (qui a pris son poste en novembre 2023) le temps de prendre ses marques et de retrouver le niveau d'activité de notre ancien collègue. C'est le décalage temporel entre le départ de notre ancien collègue et son remplacement fin 2023 qui explique la baisse des poursuites de suivi.

La file active pour 2024 est donc de 267 mineurs (279 pour l'ensemble de l'année 2022, soit une baisse de 4%).

L'ACCUEIL DU PUBLIC

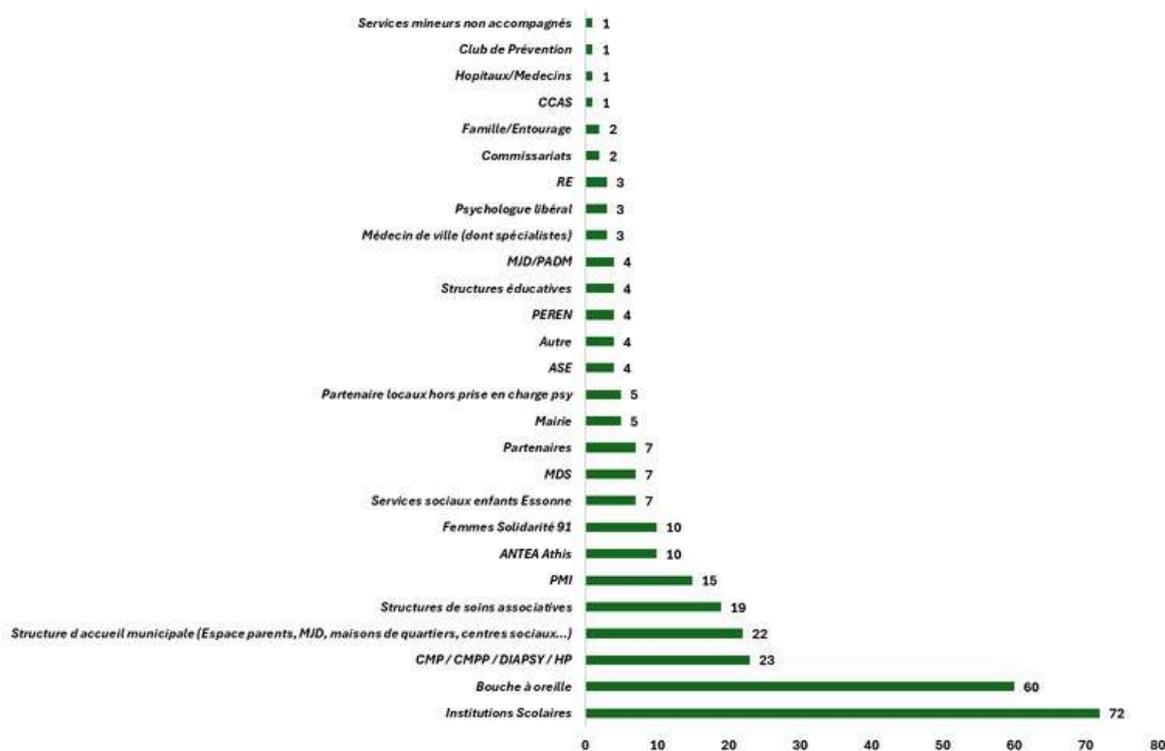
Depuis le début de l'activité d'ANTEA, **le délai moyen entre une première prise de contact et le premier entretien continue de se maintenir à moins d'une semaine**, il n'y a pas de liste d'attente.

ANTEA continue donc de promouvoir un lieu d'accueil accessible et disponible en limitant l'attente avant un premier rendez-vous.



LE TRAVAIL EN RÉSEAU

ORIGINE DE LA DEMANDE



Durant les premières années d'existence d'ANTEA, pendant lesquelles c'était principalement les équipes éducatives des établissements scolaires de l'Éducation Nationale qui se saisissaient de son offre. Cette proportion dans l'origine des demandes reste encore une fois minoritaire cette année avec 28,5% des nouvelles demandes ayant pour origine les structures éducatives (26,3% en 2023) comparé à l'ensemble de nos partenaires locaux du secteur social et associatif qui demeurent les principaux orienteurs en étant à l'origine de 48% des nouvelles demandes reçues. Pour 22,5% des demandes, c'est le bouche-à-oreille qui continue de fonctionner, en hausse par rapport à l'année dernière (18,5% en 2023). Nous constatons également que la proportion des demandes venant du secteur sanitaire (médecins, PMI, CMP et CMPP, hôpitaux) est en légère hausse cette année, représentant 11% des nouvelles demandes (9,1% en 2023).

ENTRETIENS & ORIENTATIONS

Les orientations ont concerné 41 enfants ou adolescents en 2024 (soit 15% du public accueilli). Cette baisse par rapport à l'année précédente peut s'expliquer :

1/ par le fait qu'il est toujours difficile d'orienter le public reçu à ANTEA vers les CMP et CMPP qui ont toujours de longues listes d'attente

2/ par le fait qu'il faut nécessairement un certain temps pour que notre nouveau collègue ait une connaissance des différents dispositifs existant sur le territoire susceptible de recevoir notre public en fonction de leur problématique.

Qualitativement, comme il a été souligné lors des Assises Départementales de la Santé, les structures publiques de psychiatrie infanto-juvéniles (CMPP et CMP) font état de leur manque de moyens en termes d'accueil et de possibilités de soins. Il s'ensuit concrètement que les délais pour une prise en charge s'allongent, rendant le travail d'orientation d'ANTEA plus complexe. Ce phénomène de bouchon pour les sorties de la file active se double d'un effet d'appel d'air pour les entrées. En effet, la connaissance par le public (par le bouche-à-oreille) de l'existence d'un lieu facilement et rapidement accessible pour rencontrer un psychologue entraîne l'arrivée de parents et d'enfants ayant déjà fait une demande de soin ailleurs mais restée sans réponse. Même si nous en avons déjà fait mention ces dernières années, ces phénomènes méritent notre vigilance quant à leur évolution.

Ce travail d'orientation concerne aussi les parents rencontrés. Il témoigne du fait que les problématiques des adultes ont un effet sur les enfants. D'où l'importance d'entendre ce qui relève du parent et ce qui relève de l'enfant. Parfois d'ailleurs, c'est via le symptôme de leur enfant qu'un parent pourra formuler une demande pour lui-même et s'adresser éventuellement à un psychologue – en libéral ou dans une structure partenaire (Centre Médico-Psychologique, Point Ecoute Relais Essonne Nord, etc.) – pour traiter ses propres questions et difficultés.

Orientations	Mineurs	Parents
CMPP, secteur psy public CMP, Prélude	7	1
Lieux de soin et d'accès aux soins associatif (Tempo, Filigrane, Pause, PEREN, Ressources)	12	12
ANTEA Athis-Mons, Ris-Orangis et Grand Vaux	12	
MDA (Maison des adolescents)	2	
Hôpital	2	
Maison départementale du droit et de la justice		1
Médiavipp 91	2	1
PMI	1	
Secteur psy libéral	3	
TOTAL	41	15

En 2024, **1697 entretiens ont été réalisés en direction des mineurs**, soit **une moyenne d'un peu plus de 6 entretiens par mineur rencontré**.

Quant aux entretiens avec les parents, 345 sont comptabilisés, tandis que 1472 contacts avec le public ont été réalisés.

	2024	2023	2022	2021
Contacts avec le public, dont :	312	274	276	296
<i>Entretiens avec le public mineur</i>	97	78	73	83
<i>Entretiens avec le public majeur</i>	215	196	203	213
<i>Contacts avec le public (hors entretien)</i>	52	83	67	59

Cette année encore ces contacts téléphoniques permettent de maintenir un lien entre les entretiens et ont une grande importance clinique. Chaque parent a en effet une modalité propre à prendre, déplacer, annuler un rendez-vous ou de se rendre disponible pour en avoir un.

Notre volonté d'être en contact direct avec ceux que nous recevons - téléphoniquement ou physiquement - se justifie aussi par la délicatesse clinique nécessaire à cette modalité d'accueil.

L'ACTIVITÉ AVEC LES PARTENAIRES

Le PEREN-ANTEA a participé cette année à trois Forum Santé, l'un organisé par la ville d'Athis-Mons (les 18 et 19 novembre 2024), un autre par la ville de Saint-Michel-sur-Orge (le 30 novembre 2024), et enfin à l'université d'Évry organisé par l'équipe soignante de la Maison de santé des étudiants de l'université d'Évry Paris-Saclay (le 7 novembre 2024). L'organisation de ces différents forums impliquent des réunions de préparation en aval, ainsi qu'une réunion de bilan en amont.

Le PEREN-ANTEA a également initié un partenariat avec l'équipe éducative de l'institut de formation CFA Juvisy ACCPAV à Juvisy-sur-Orge, suite à leur demande d'aide face aux souffrances psychiques qu'un certain nombre d'élèves leur adressent. Suite à la première prise de contact en janvier 2024, une série de trois rencontres (les 1er mars, 5 avril et 25 septembre), l'équipe de psychologues a pu présenter son offre aux élèves de trois classes de cet institut de formation (le 16 octobre), et engager un travail d'analyse de pratiques au rythme de 4 séances par an (la première a eu lieu le 11 décembre 2024). Le PEREN-ANTEA s'engage également à être un support pour l'équipe éducative qui peut appeler les psychologues du PEREN-ANTEA pour aborder des situations auxquelles les formateurs pourraient être confrontés avec des élèves.

385 actions ont été réalisées en direction de nos partenaires locaux.

Avec l'arrivée d'un nouveau psychologue et l'ouverture d'une permanence à Ris-Orangis, nos actions en directions de nos partenaires locaux reprennent de l'élan pour renouveler notre offre et faire connaître le nouveau lieu de consultation à Ris-Orangis, ce qui implique d'aller à la rencontre de nouveaux partenaires de ce territoire. Cette dynamique d'« aller-vers » pour faire connaître l'offre de notre dispositif est renforcée par les nouvelles actions soutenues par l'ARS pour participer aux forums santé du territoire – ce qui explique l'augmentation du nombre des contacts avec nos partenaires, ces forums facilitant grandement nos échanges avec ces derniers.

	2024	2023	2022	2021
Actions en direction du réseau de partenaires, dont :	385	359	389	335
<i>Contacts cliniques avec les partenaires</i>	197	238	270	220
<i>Contacts avec les partenaires (présentation de la structure, organisation, etc.)</i>	188	121	119	115

A l'inverse, les contacts « cliniques » avec nos partenaires par rapport au public accueilli sont en baisse – en raison du fait que cette année le bouche-à-oreille est en deuxième position pour l'origine des adresses vers ANTEA : les occasions d'échanges autour de situations communes ont donc été moins fréquentes.

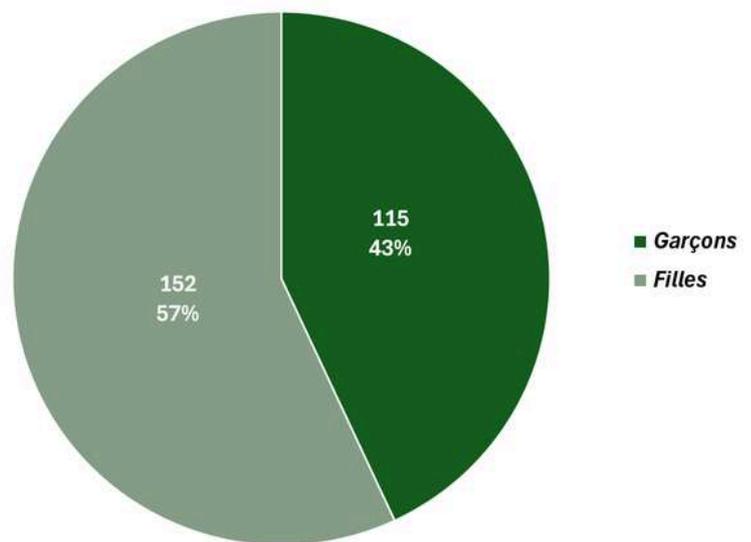
En effet, la rubrique « contacts cliniques » (197 actes) recouvre toutes les actions concernant le travail effectué autour d'un enfant, d'un adolescent ou de sa famille. Ces contacts peuvent être individualisés ou prendre la forme de réunions. A travers des échanges, ils visent à définir au mieux les actions à mener auprès de l'enfant et/ou de sa famille. ANTEA déploie ainsi une fonction de soutien aux professionnels ; que ce soutien se mette en place avant ou pendant l'accueil de l'enfant, ou encore après son orientation. La variabilité des données recueillies pour cet item d'une année sur l'autre s'explique par la composition qualitative de la file active. De plus, le travail s'effectue toujours au cas par cas ce qui implique selon les années plus ou moins d'échanges et de collaboration avec les partenaires du réseau.

Les autres contacts avec les partenaires concernent des rencontres de présentation mutuelle (188 actions). Leur but est de développer notre réseau autant pour faire connaître la structure que pour être à même de proposer une organisation de travail la plus adéquate pour le public pouvant en bénéficier.

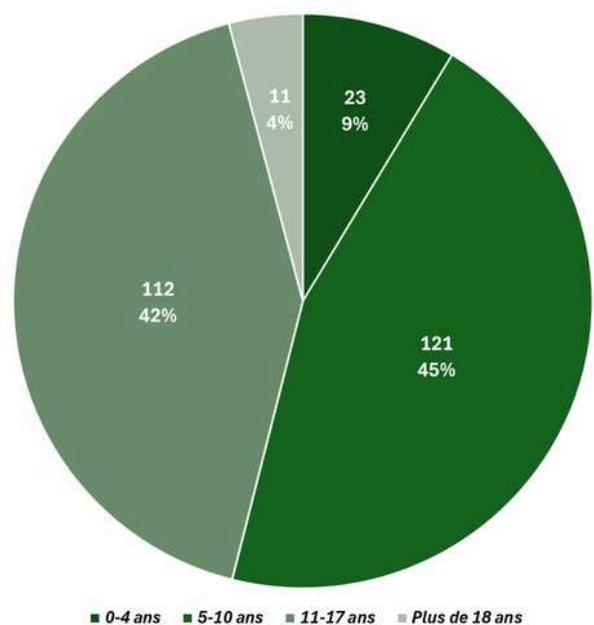
LA TYPOLOGIE

Les 2 sexes (dans une proportion inverse qu'en 2023) **sont représentés dans le public.**

Sur l'ensemble du public, on compte 152 filles (116 en 2023) et 115 garçons (154 en 2023) originaires de plus d'une trentaine de communes du territoire Nord-Essonne.



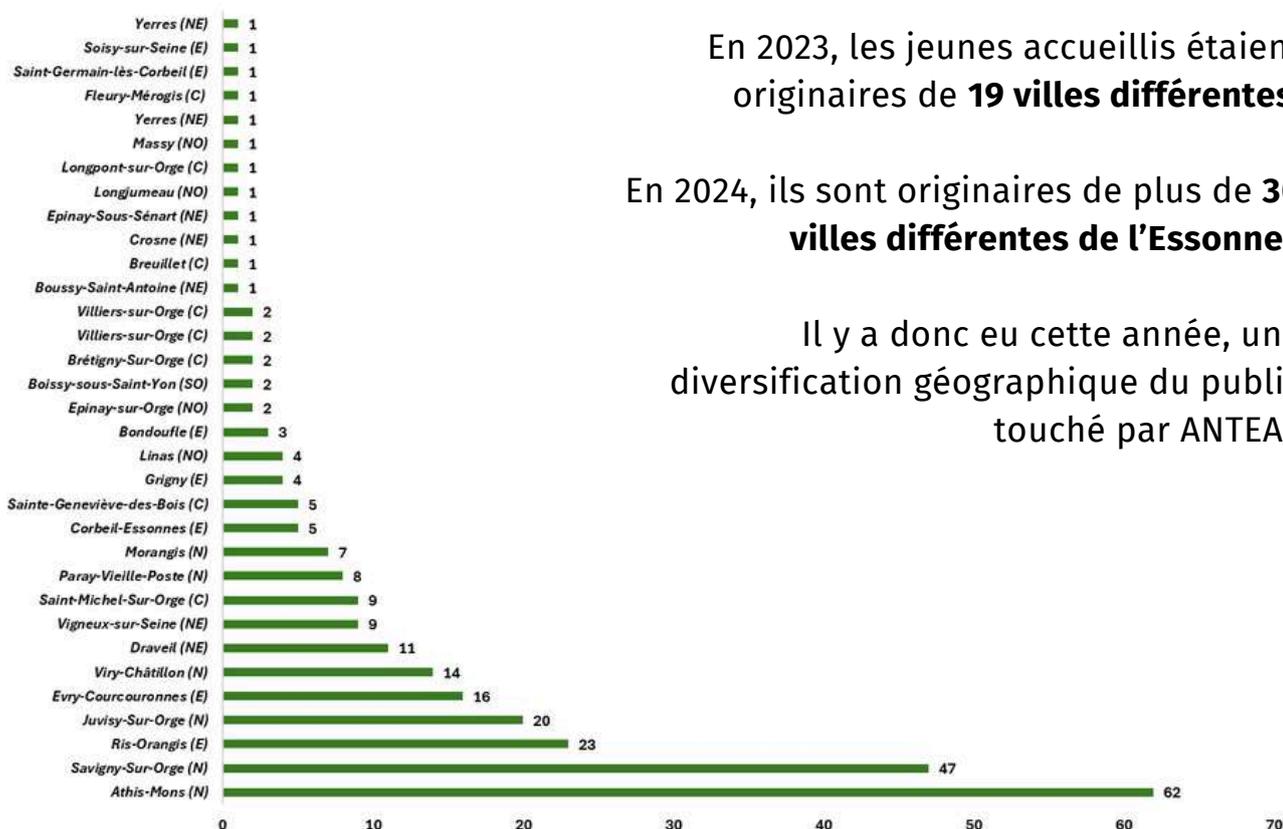
Les tranches d'âge de 3 à 17 ans sont représentées dans le public accueilli à ANTEA



DU PUBLIC

À l'inverse de l'année dernière, **il y a cette année une nette majorité de filles** qui ont été reçues à ANTEA. Quant à la proportion des mineurs reçus entre enfants et adolescents, nous constatons que comme l'année dernière, c'est une plus grande proportion d'enfants de plus de 11 ans qui ont été reçus à ANTEA.

En plus petit nombre cette année (26 en 2023), **11 jeunes adultes ont été reçus** à ANTEA, soit parce qu'ils ont atteint leur majorité en étant déjà suivis à ANTEA, soit parce que de jeunes majeurs se sont adressés directement à ANTEA pour rencontrer un psychologue et que la proximité géographique facilitait la rencontre.



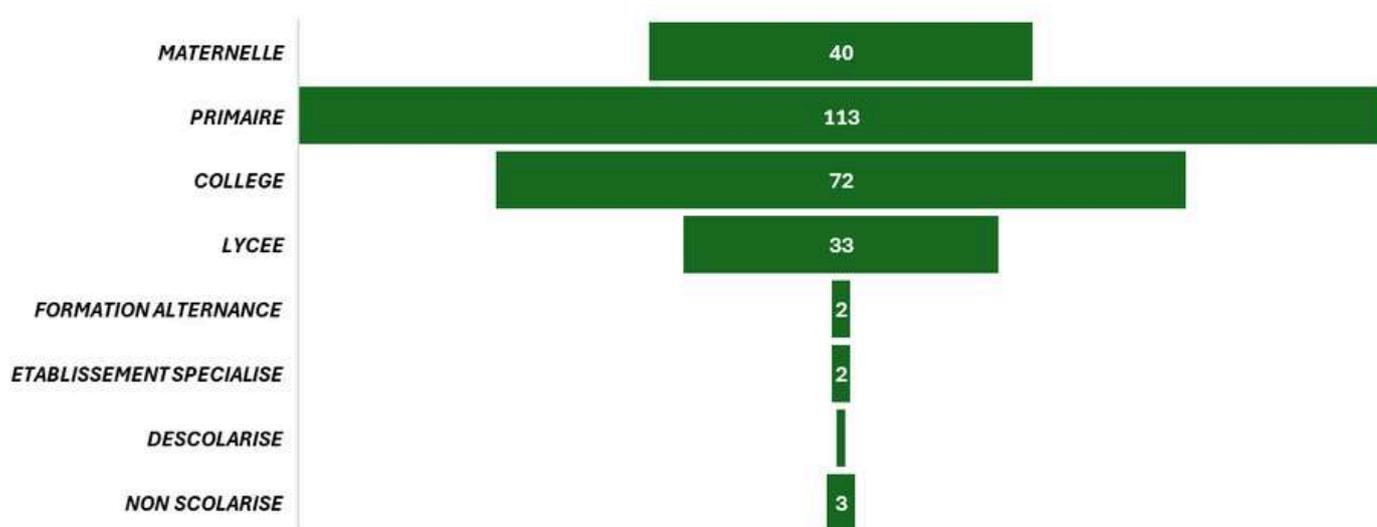
En 2023, les jeunes accueillis étaient originaires de **19 villes différentes**.

En 2024, ils sont originaires de plus de **30 villes différentes de l'Essonne**.

Il y a donc eu cette année, une diversification géographique du public touché par ANTEA.

Cette diversité des communes dont sont originaires les jeunes accueillis peut s'expliquer par le fait qu'il n'y a plus de CMP ni à Ris-Orangis, ni à Draveil, et qu'après plusieurs années d'activité, la permanence d'ANTEA à Ris-Orangis est de plus en plus connue et s'étend petit-à-petit sur le territoire.

LA SCOLARITÉ

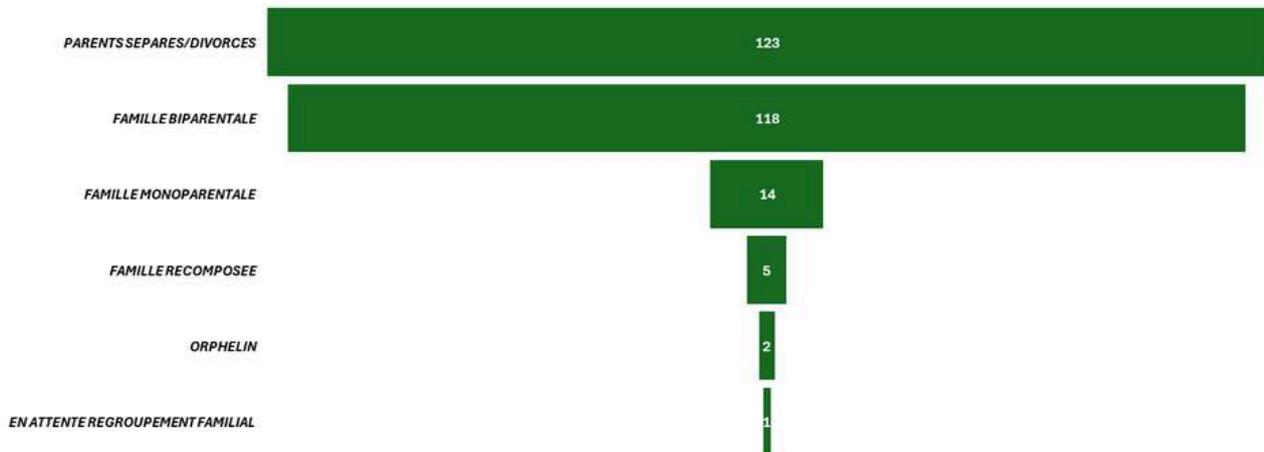


En cohérence avec la diversité des âges du public accueilli, tous les niveaux scolaires sont représentés, avec une majorité d'enfants scolarisés en maternelle et classes élémentaires.

Précisons la distinction entre « déscolarisé » et « non scolarisé » :

« non scolarisé » renvoie à de très jeunes enfants non en âge d'être scolarisés, « déscolarisé » renvoie à des jeunes en âge d'être scolarisés et qui temporairement ne le sont pas au moment où ils s'adressent à ANTEA.

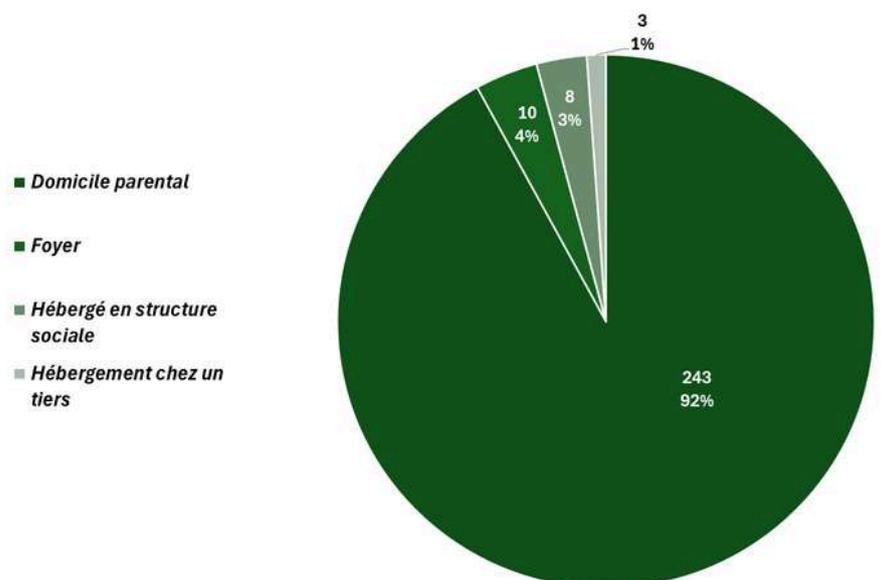
LA SITUATION FAMILIALE & LE LOGEMENT



En 2020, l'INSEE estimait que 27% d'enfants mineurs avaient des parents séparés. C'est également le cas pour ANTEA qui reçoit une nette majorité d'enfants dont les parents sont séparés ou divorcés, ainsi que des enfants vivants dans des familles recomposées ou sans pères. En 2024, deux des enfants reçus étaient orphelins.

Les enfants reçus à ANTEA vivent pour une très grande partie d'entre eux au domicile parental.

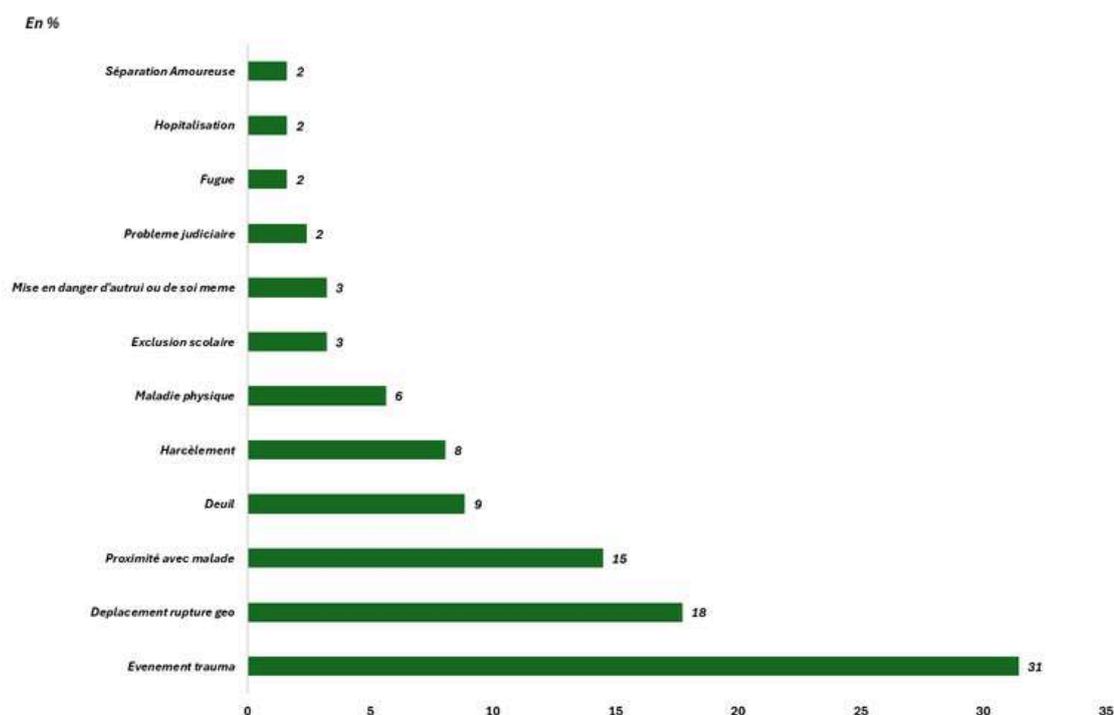
Quelques-uns cependant vivent soit en foyer, soit sont hébergés en structure sociale ou chez un tiers – ce qui indique la précarité dans laquelle vivent ces enfants.



LES DIFFICULTÉS

RISQUES PSYCHOSOCIAUX

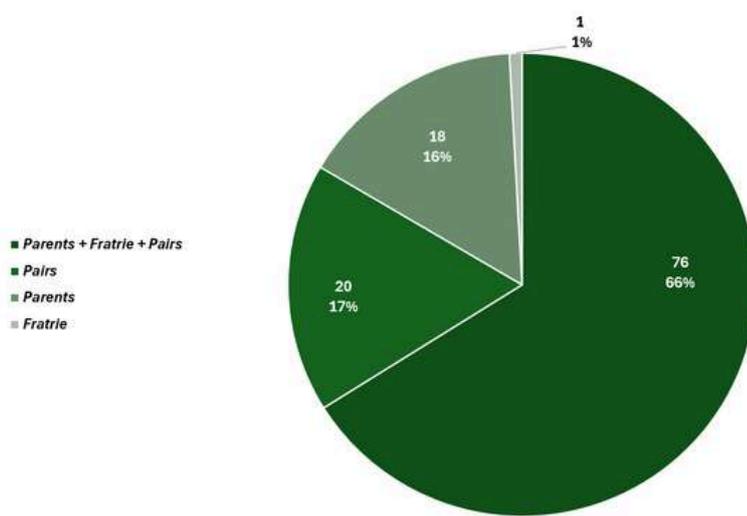
Une très grande majorité des jeunes venus consultés à ANTEA sont affectés par un événement de la vie, repéré dès les premières consultations et qui augmente les risques psychosociaux.



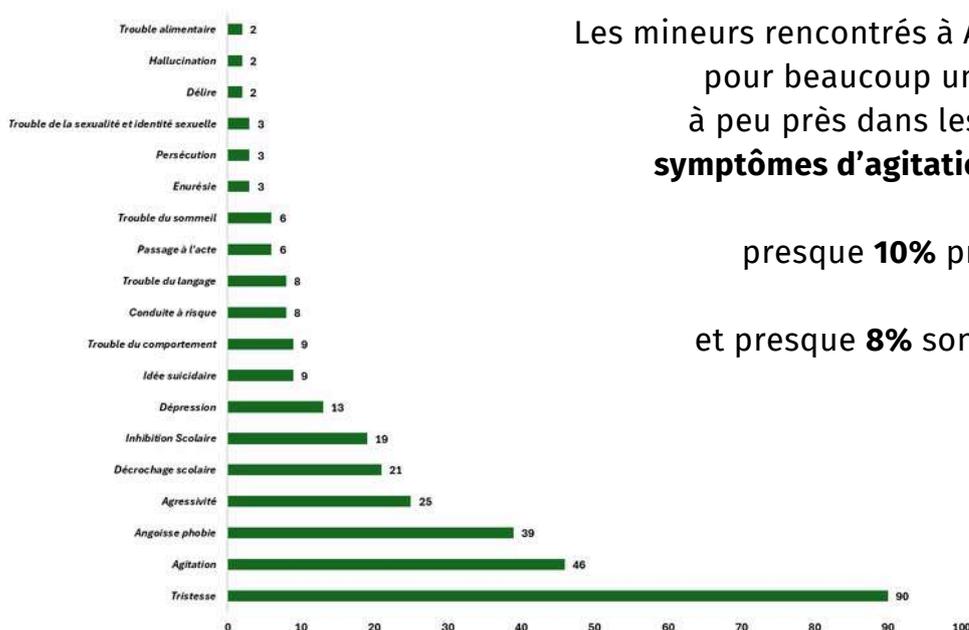
Un peu plus de 30% des mineurs reçus à ANTEA ont subi un traumatisme, tandis que 18% d'entre eux ont subi une rupture géographique récente (déménagement) : comme l'année dernière, ces deux caractéristiques sont les principales, touchant le public accueilli.

PRÉSENTÉES

DIFFICULTÉS RELATIONNELLES



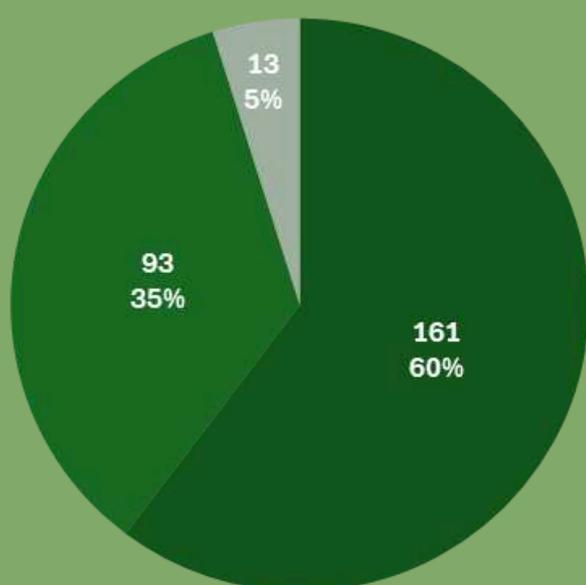
SYMPTOMATOLOGIE À L'ENTRÉE



Les mineurs rencontrés à ANTEA en 2024 présentent pour beaucoup un affect de **tristesse (33%)** à peu près dans les mêmes proportions, des **symptômes d'agitation (17%)**, d'**angoisse** et de **phobie (14%)** presque **10%** présentent des **symptômes d'agressivité** et presque **8%** sont en **décrochage scolaire**.

2 SITES & 1 PERMANENCE

RIS-ORANGIS
ATHIS-MONS
SAVIGNY GRAND VAUX

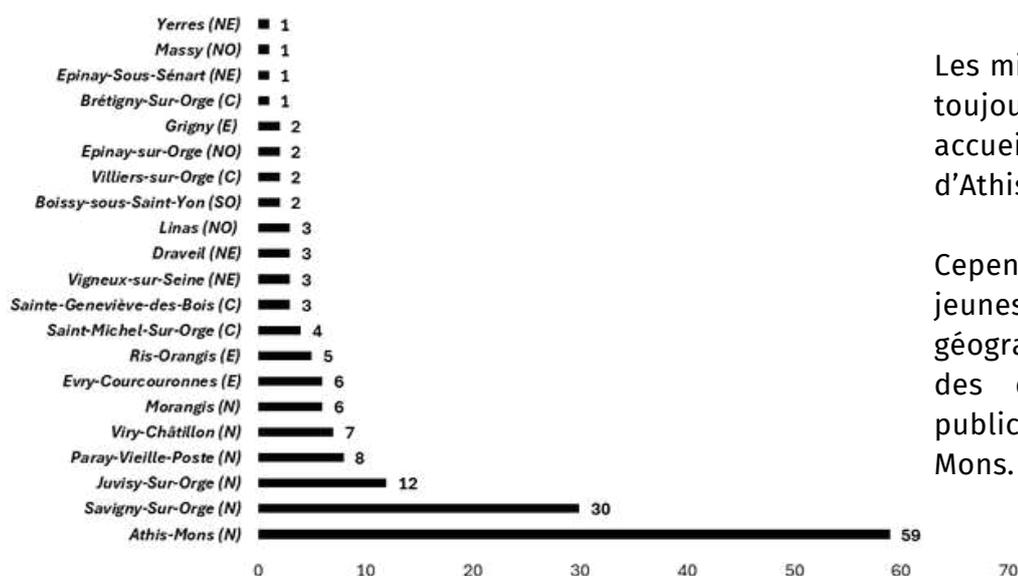


267 enfants et adolescents ont donc été **reçus** dans le cadre de l'extension de l'activité d'ANTEA :
161 sur le site d'Athis Mons (158 en 2023),
93 sur le site de Ris-Orangis (96 en 2023),
et **13 au Grand Vaux** (10 en 2023).

■ Athis-Mons ■ Ris-Orangis ■ Savigny Gd Vaux

LES MINEURS REÇUS À ATHIS-MONS

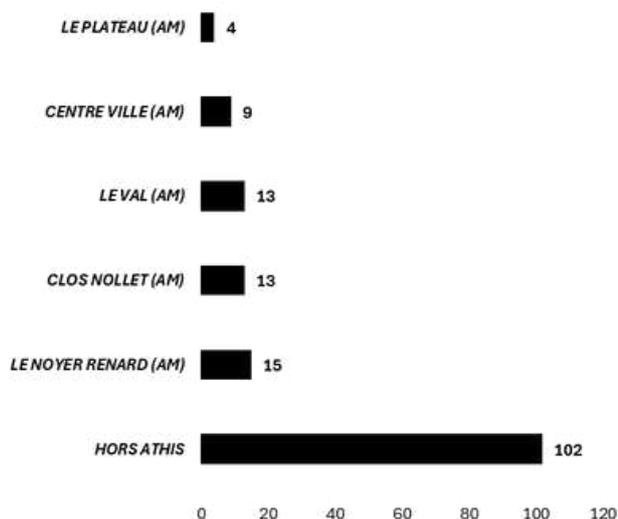
ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



Les mineurs athégiens constituent toujours le public principalement accueilli sur la permanence d'Athis-Mons.

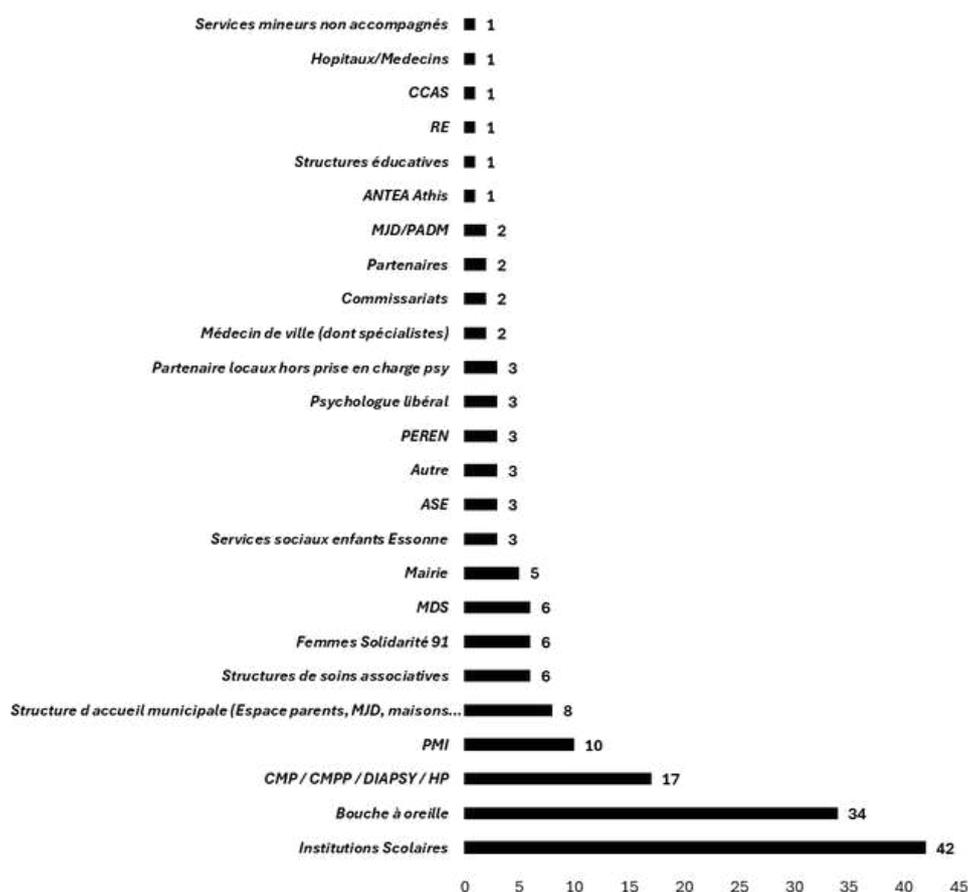
Cependant, concernant les autres jeunes accueillis l'origine géographique se diversifie (63% des demandes concernent un public) résidant hors d'Athis-Mons.

RÉPARTITION PAR QUARTIER



Concernant le public athégien, bien que chaque quartier soit représenté, **la moitié du public reçu est issu d'un quartier prioritaire** - Noyer Renard et Clos Nollet.

ORIGINE DE LA DEMANDE

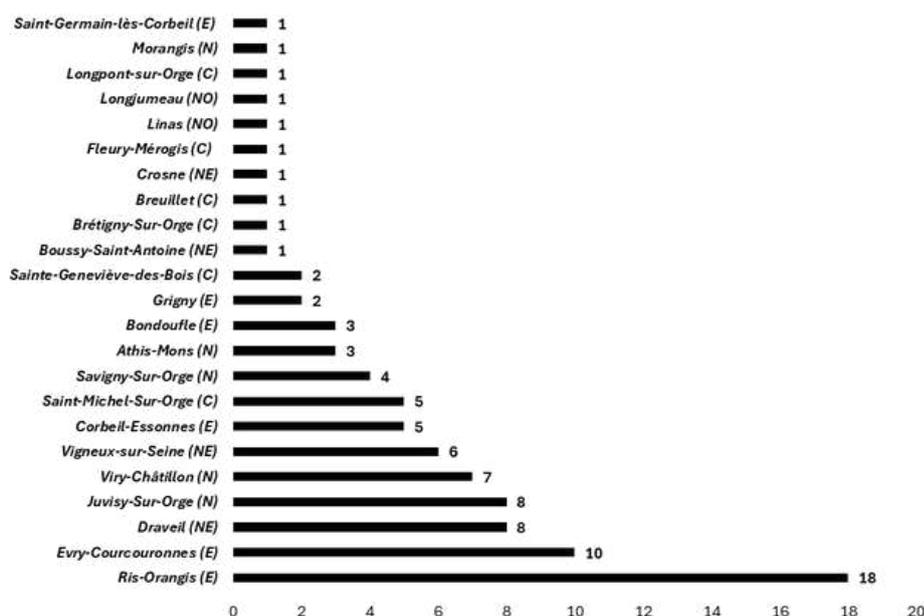


Les structures éducatives et l'Éducation Nationale sont cette année à l'origine de 26% des orientations vers l'antenne d'ATHIS-MONS. Mais c'est l'ensemble de nos partenaires locaux du secteur social et associatif qui représente le principal orienteur en étant à l'origine de presque 40% des adresses vers ANTEA. En troisième position, avec 21%, c'est le bouche-à-oreille qui continue de fonctionner.

Et nous constatons également que l'origine des demandes venant du secteur sanitaire (médecins, PMI, CMP et CMPP, psychologues libéraux, médecins) continue de l'être dans une proportion importante, en étant à l'origine d'un peu plus de 12% des demandes.

LES MINEURS REÇUS À RIS-ORANGIS

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE



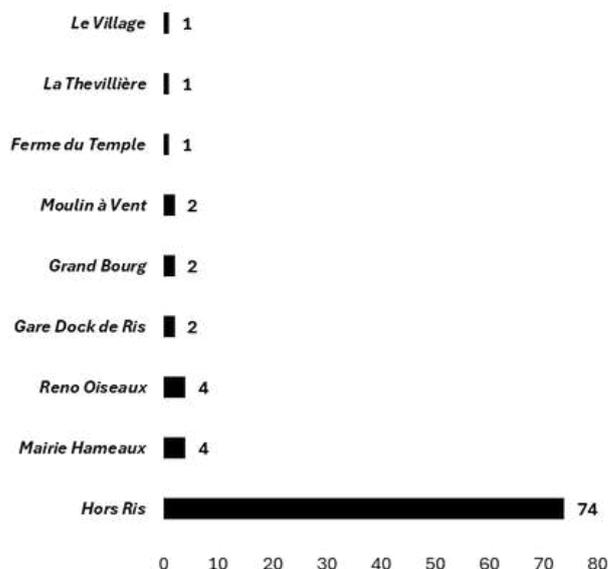
L'origine géographique des demandes pour cette quatrième année d'activité à Ris-Orangis est une nouvelle fois **très diversifiée**.

La principale ville de résidence des jeunes accueillis est dorénavant **Ris-Orangis (20%)**, suivie par Évry-Courcouronnes (11%), Draveil (9%) et Juvisy-sur-Orge (9%). L'augmentation la plus notable, par rapport à 2023, est celle des demandes provenant de Draveil (de 2,5% en 2023, presque 11% cette année).

Le manque de capacité d'accueil des structures de soin pour des enfants et des adolescents, qui se vérifie à Ris-Orangis, concerne également les communes alentours, expliquant en partie que le pourcentage des demandes venant d'un public hors Ris, continue d'être important.

Dès lors, l'importance de l'implantation d'ANTEA à Ris-Orangis afin d'améliorer l'accès au soin de cette population, se confirme.

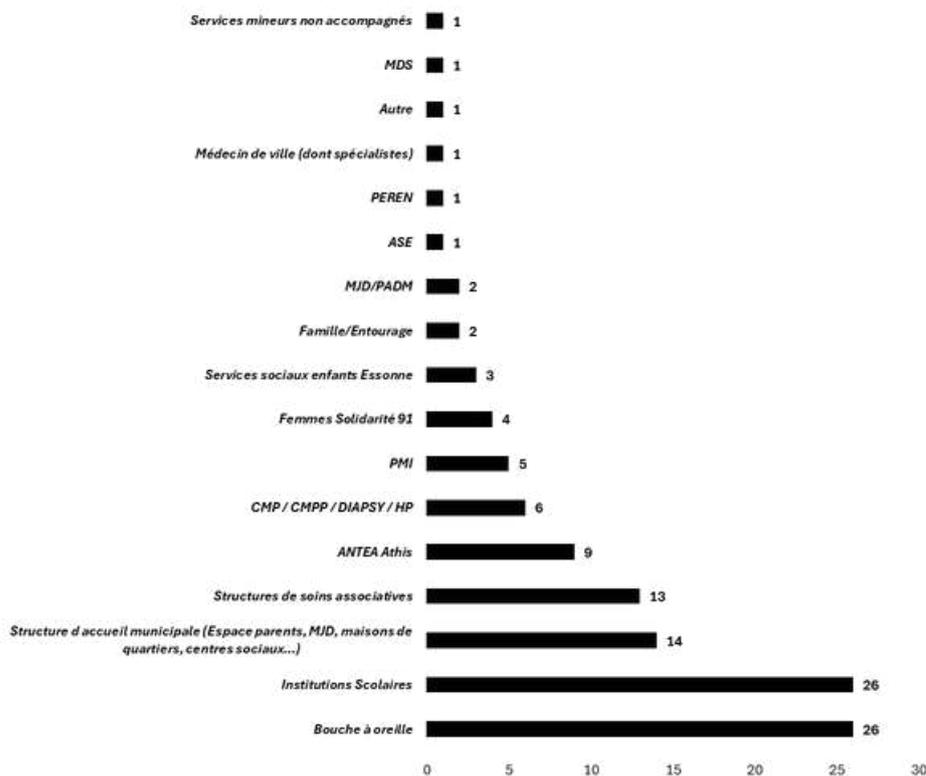
RÉPARTITION PAR QUARTIER



Le public originaire de Ris-Orangis, provient de tous les quartiers de la ville.

11% de mineurs reçus originaires de Ris-Orangis sont identifiés comme issus des quartiers prioritaires de la ville.

ORIGINE DE LA DEMANDE



Ce sont **nos partenaires locaux du secteur social et associatif (12%), et les établissements scolaires (22%)** qui ont orienté vers l'antenne de Ris-Orangis **35% du public.**

Le bouche-à-oreille représente 22% de l'origine des demandes.

Nous constatons une augmentation du pourcentage d'orientations venant des établissements scolaires (10% en 2021 contre 22% en 2024).

LES MINEURS REÇUS À SAVIGNY-SUR-ORGE

En 2024, **13 jeunes ont été accueillis** à la permanence d'ANTEA de Grand Vaux, 9 garçons et 4 filles.

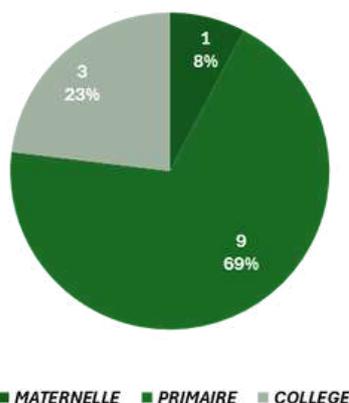
- 8 ont été reçus pour la première fois en 2024 ;
- 4 avaient commencé leurs suivis en 2023 ;
- 1 a repris contact après un premier suivi en 2022.

L'activité avec les enfants correspond pour 2024 à **178 entretiens**, soit **une moyenne de 13 entretiens par enfant reçu**. L'activité est donc en hausse par rapport à l'année 2023, et retrouve son niveau d'avant la crise sanitaire.

À ce nombre d'entretiens avec les enfants, s'ajoutent toujours une dizaine avec leurs parents. En effet, ces derniers sont systématiquement rencontrés avant d'engager un suivi avec leur enfant, et ce, pour qu'ils soient associés et partie prenante de cette démarche. Une fois le suivi engagé, il peut être pertinent de solliciter un entretien avec un des parents.

SCOLARITÉ

10 enfants sont scolarisés en primaire (dont 1 en maternelle) tandis que 3 le sont au collège.

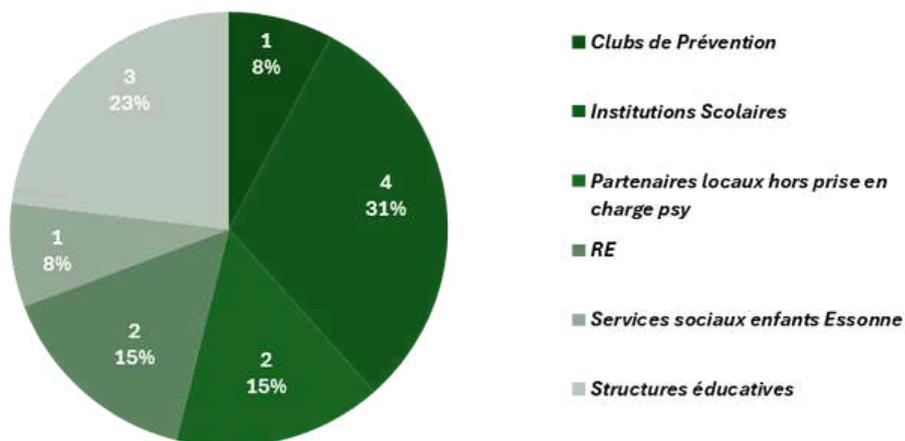


Kennedy (SO)	1
Mermoz (SO)	3
Saint-Exupéry (SO)	9

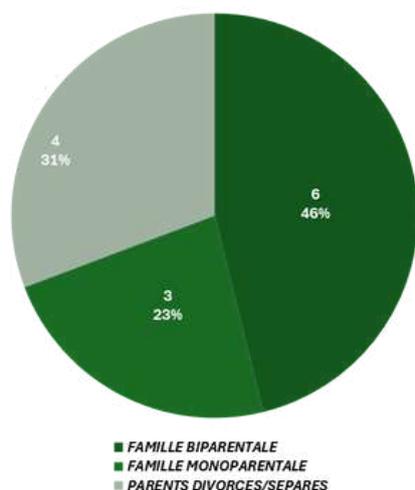
ORIGINE DE LA DEMANDE

L'origine des demandes continue de se diversifier.

Cette diversification prouve la confiance que les habitants de ce quartier accordent à ce dispositif. Ajoutons que comme les précédentes années, la plupart des enfants reçus sont en attente d'une place au CMPP.



SITUATION FAMILIALE



Nous pouvons constater que 6 des enfants reçus vivent avec leurs deux parents alors que 3 vivent chez leur mère séparée ou divorcée du père de leur enfant, et qu'un d'entre eux vit avec sa mère seule, bénéficiant d'un hébergement en hôtel.

L'activité de cette permanence implique des rencontres partenariales. Malheureusement, depuis le départ à la retraite de la psychologue scolaire (Mme Allali), suivi de celui de l'assistante sociale du CMPP de Savigny (Mme Vergne), les rencontres trimestrielles qui avaient lieu avec elles dans le bureau de la psychologue à l'école Saint-Exupéry ne se font plus. Ces temps d'échange n'ont pu être remis en place avec le nouveau psychologue scolaire (par manque de disponibilité, n'étant présent qu'à mi-temps). Une rencontre a été néanmoins organisée avec la nouvelle équipe du CMPP dans leurs locaux, ainsi qu'avec deux éducateurs du service de prévention spécialisée Alliance de Savigny. Un contact a été également pris avec l'infirmière et l'assistante sociale du collège Jean Mermoz, ainsi qu'une rencontre avec le médecin scolaire qui intervient au collège Mermoz (Dr Crismat).

Ces différentes rencontres permettent d'aborder les éventuelles nouvelles demandes adressées à cette permanence d'ANTEA, et d'affiner les modalités de travail en partenariat. Elles sont aussi l'occasion de constater la dégradation des possibilités d'accueil et de soin par le CMPP qui se retrouve, non seulement en manque de personnel, mais toujours sans pédopsychiatre.

PROMOTION DE LA
SANTÉ MENTALE ET
PRÉVENTION DE LA
SOUFFRANCE
PSYCHIQUE AUPRÈS DU
PUBLIC VULNÉRABLE

SOMMAIRE

PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE ET PRÉVENTION DE LA SOUFFRANCE PSYCHIQUE AUPRÈS D'UN PUBLIC VULNÉRABLE

Animation de stands d'information et de promotion de la santé mentale	P.55-56
Personne ressource en santé mentale pour les accueils de jour, d'hébergement ou de logement adapté	P.57-58
Soutien aux professionnels : Temps d'échange et groupe d'analyse de pratique	P.59-60
Soutien aux professionnels accompagnant au domicile les personnes rencontrant des difficultés pour se maintenir dans leur logement	P.61-62
Personne ressource en santé mentale pour les établissements scolaires et les centres de formation	P.63-64
Actions visant le bien-être des personnes hébergées par l'activité physique et l'alimentation	P.65-66
Perspectives 2025	P.67

ANIMATION DE STANDS D'INFORMATIONS ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE

Ces dernières années, les psychologues de l'Établissement du PEREN-ANTEA ont pu être sollicités pour intervenir lors des forums de santé organisés sur le territoire du Nord-Essonne, par diverses collectivités et organisations locales. Ces événements représentent un véritable vecteur de sensibilisation et d'information sur les enjeux de la santé mentale auprès d'un large public.

Cependant le temps que les psychologues consacraient à leurs pratiques cliniques auprès des adultes et des enfants accueillis sur les permanences, rendait difficile leur pleine implication dans l'organisation de ces événements (réunions, préparation, coordination logistique) et dans l'animation des stands, lesquels peuvent s'étendre, allant d'une demi-journée à plusieurs journées.

Grâce au soutien de l'ARS, quatre psychologues ont pu dès 2024 surmonter ces contraintes organisationnelles et répondre favorablement aux invitations reçues. Cela leur a permis d'être plus engagés et présents dans l'organisation de ces événements. Ils ont pu proposer des interventions adaptées à chaque public rencontré (étudiants, lycéens, etc.). Ce soutien a également permis d'initier une nouvelle dynamique partenariale, facilitant la co-construction d'actions de santé mentale pertinentes et spécifiques en fonction des réalités locales.

Dans cette perspective, un travail de recensement des forums de santé organisés sur le territoire a été lancé, afin de mieux structurer et planifier les interventions.

L'objectif des psychologues, lors de ces forums, est d'informer le public sur le bien-être en santé mentale, en suscitant des échanges constructifs autour des préoccupations individuelles et collectives.

Ces forums constituent des espaces essentiels pour clarifier l'offre de soins en santé mentale, en décryptant les différents dispositifs et en démystifiant les rôles respectifs des acteurs (psychologues, psychiatres, associations). Il s'agit également de sensibiliser le public aux modalités d'intervention (suivi individuel, groupes de parole), et d'expliquer les spécificités des différents parcours de soin.

Par ailleurs, ces interventions visent à aider les participants à mieux comprendre les signaux indiquant qu'il est nécessaire de consulter un professionnel de la santé mentale, en les guidant sur les démarches à entreprendre en cas de souffrance psychique. La participation active des psychologues dans ces forums permet également d'accompagner les individus dans leur prise de décision et d'orienter vers les services appropriés.

Enfin, la participation à ces événements constitue un levier pour renforcer les liens interprofessionnels entre les différents acteurs de la santé et du social. Elle favorise une meilleure coordination des actions et ouvre la voie à de nouvelles initiatives collectives, adaptées aux besoins diversifiés de la population.

PARTICIPATION AUX FORUMS DE SANTÉ 2024 :

1. Forum Santé - 7 novembre 2024 à l'Université Évry Paris Saclay

Lieu : Hall du Bâtiment Maupertuis, Université Évry Paris Saclay, Boulevard François Mitterrand, 91025 Évry.

Le Forum Santé a été organisé par la Maison de Santé des Étudiants. Cet événement était destiné à tous les étudiants de l'université, offrant une occasion d'échanger et de découvrir les divers services de santé disponibles tout au long de l'année, tels que les consultations médicales, le soutien psychologique et les actions de prévention. Bien que le nombre exact de participants n'ait pas été communiqué, des échanges ont eu lieu avec plus d'une dizaine de partenaires, dont un psychologue du PEREN ANTEA, qui a pu rencontrer : la Maison des adolescents Sainte-Geneviève-des-Bois, la Maison sport santé Grand Paris Sud, la Maison de santé des étudiants de l'Université Évry Paris-Saclay, le Service handicap de l'université, des conseillères en économie sociale et familiale, l'association Nightline, le CROUS, un opticien à domicile, la CPAM auprès des étudiants.

De plus, cela a permis d'échanger avec quelques étudiants sur l'offre de soin que proposent le PEREN et ANTEA, ainsi que sur certains sujets plus spécifiques de santé mentale, telles que la déprime, la dépression, la schizophrénie, la bipolarité. Par ailleurs au delà des échanges entre professionnels et étudiants, nous avons fait connaissance avec l'association Nightline et avons échangé avec deux étudiants bénévoles de cette association; ce qui a permis, outre de préciser l'offre d'ANTEA et du PEREN, que ces deux lieux gratuits et faciles d'accès soient dorénavant référencés par ces intervenants qui assurent une permanence téléphonique la nuit en direction des étudiants ayant besoin d'une écoute.

2. Forum Santé - 18 et 19 novembre 2024 à Athis-Mons

Lieu : Maison des Associations d'Athis-Mons, « Espace René L'Helguen », 12 rue Edouard Vaillant, 91200 Athis-Mons.

Le Forum Santé est organisé par la Ville d'Athis-Mons et est dédié aux jeunes de 16 à 25 ans. Cet événement a abordé diverses thématiques essentielles telles que la santé mentale, la santé sexuelle, la prévention des addictions, l'accès aux droits, ainsi que les relations interpersonnelles et la lutte contre les violences.

Les lycéens des établissements Pagnol, Ader et Saint-Charles ont été invités à participer activement à ce forum, permettant ainsi de sensibiliser et d'informer les jeunes sur l'importance de prendre soin de leur bien-être physique et mental.

Les psychologues du PEREN-ANTEA ont animé sur trois demi-journées un stand en collaboration avec leurs collègues de la Maison des Adolescents de Sainte-Geneviève-des-Bois et de la Maison de Justice et du Droit d'Athis-Mons.

Ils ont pu notamment échanger avec plus d'une dizaine de partenaires : « Ressources Opélia », « Vivre Ensemble », psychologue de Saint-Charles, Directrice médicale et assistante sociale du CMPP Roland-Assatiary, assistante sociale de Mozart, etc.

« Pour le format du Forum santé 2024, les professionnels de la santé mentale ont travaillé ensemble afin de construire un seul et même stand pour les jeunes. Cette nouveauté leur a demandé de se rencontrer en dehors des réunions collectives du Forum afin de construire leur action. Ce travail collectif a favorisé les échanges sur les techniques/jeux collectifs qui peuvent être mis en place pour ce genre d'action, complétant ainsi les connaissances de chaque professionnel. La configuration collective de ce stand a permis de mettre en place un point d'écoute confidentiel. Ainsi, le professionnel de PEREN/ANTEA pouvait se détacher si besoin pour ce point d'écoute, tout en maintenant un stand santé mentale ouvert à tous via les confrères et consœurs.

Les constats des établissements scolaires quant au mal-être des jeunes nous confortent dans le maintien indispensable de ce stand et de son point d'écoute.

Nous avons d'ailleurs pu constater que ce stand ne désemplissait pas tout le long du forum (pour rappel, ce sont 800 lycéens qui se sont déplacés pour le Forum santé). Des moments de jeu/débat, ainsi que des exercices de psychologie positive et le jeu "Qu'en dit-on" étaient à disposition des jeunes et permettaient les échanges.

Une réflexion à nouveau commune aura lieu pour le format 2025, en espérant que les partenaires MDA et PEREN/ANTEA puissent participer tous les deux au Forum Santé. En effet, ils se complètent bien, et PEREN/ANTEA sont tout de même les partenaires "santé mentale" les plus à même de recevoir des jeunes athégiens. » **Delphine EVEILLEAU** Chargée de Mission Projets transversaux Santé, Handicap et Solidarité

La spécificité de ce forum à l'attention d'élèves de trois lycées athégiens permet de faire la rencontre de lycéens qui s'adressent à nous au stand d'une façon essentiellement collective, c'est-à-dire en groupes de 4, 5 ou 6 élèves. Mais la mise à disposition par les organisateurs d'un point d'écoute confidentiel a permis d'échanger individuellement de problématiques de santé mentale qui concernaient de près 2 lycéens venus à notre rencontre.

Se tenant à Athis-Mons où ANTEA a l'une de ses permanences (depuis sa création), ce forum est aussi l'occasion d'échanger et d'entretenir les liens que nous avons avec les partenaires locaux qui travaillent avec le même public, c'est-à-dire mineur.

3. Forum Santé - 30 novembre 2024 à Saint-Michel-sur-Orge

Lieu : Centre Culturel Baschet, 1 rue Saint-Exupéry, Saint-Michel-sur-Orge.

Le Forum est organisé par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Cet événement avait pour objectif de promouvoir le bien-être et la santé auprès des habitants.

Lors de ce forum, divers stands d'information ont été proposés, couvrant des thématiques telles que la santé mentale, la santé sexuelle, la prévention des addictions, l'accès aux droits, ainsi que les relations interpersonnelles et la lutte contre les violences.

Des échanges ont eu lieu avec plus d'une dizaine de partenaires, dont un psychologue du PEREN ANTEA, qui a pu rencontrer une dizaine de partenaires : PMI, RPE (Relais petite enfance), Centres départementaux de santé sexuelle et de dépistage, CLIC Orgessonne, CRAMIF, Point d'information jeunesse, Association ESPOIR, CCAS, Madame la Maire de Saint-Michel-sur-Orge.

Forum organisé plus spécifiquement à l'attention des habitants de Saint-Michel-sur-Orge, ce forum nous permet de rencontrer de nouveaux partenaires de ce territoire, et d'échanger avec des citoyens de cette commune qui viennent à notre rencontre autour de problématiques concernant plutôt un public adulte. L'autre intérêt de notre participation à ce forum tient au fait que notre stand était commun avec nos collègues d'un autre dispositif de Communauté Jeunesse – Femmes Solidarité 91.

3 Forums réalisés sur l'année 2024.

1 - FORUM SANTÉ À L'UNIVERSITÉ D'ÉVRY PARIS-SACLAY

Nombre de participants non comptabilisé par les organisateurs - 10 839 élèves inscrits à l'Université d'Evry

2 - FORUM SANTÉ À LA MAISON DES ASSOCIATIONS D'ATHIS-MONS

849 participants

3 - FORUM SANTÉ AU CENTRE CULTUREL BASCHET À SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

147 participants

63 Personnes échangeant sur un sujet de santé mentale - une offre de soin - une situation

- Quelle est la différence entre la dépression et la "déprime"?
- Qu'est ce que la schizophrénie et la bipolarité ?
- Quelle est la différence entre les CMP et les CMPP ?
- Echange sur un vécu de harcèlement
- Echange sur un mal-être
- Isolement d'une personne dans un groupe d'ami, que faire pour l'aider ?
- A quel moment on sait qu'il faut voir un psy ?

23 Contacts avec les partenaires

- Maison du Sport Santé Grand Paris Sud
- Maison de Santé des étudiants de l'Université Evry Paris-Saclay
- CROUS
- Ressources Opélia
- Vivre Ensemble
- Psychologue de l'école primaire Saint Charles à Athis-Mons
- CMPP Roland-Assatiary
- PMI
- Relais Petite Enfance
- Centres départementaux de santé sexuelle et de dépistage
- CCAS...

6
Participants
ont sollicité
une orientation

PERSONNE RESSOURCE EN SANTÉ MENTALE POUR LES ACCUEILS DE JOUR, D'HÉBERGEMENT OU DE LOGEMENT ADAPTÉ

1. Permanence du psychologue du PEREN à l'accueil de jour Jean Marfaing

L'Accueil de jour Jean Marfaing, géré par la Société de Saint-Vincent-de-Paul de l'Essonne, est situé à Athis-Mons.

Il offre divers services aux personnes sans domicile fixe ou logées en hôtel, notamment des douches, des collations, des vêtements, des repas le midi et une aide aux démarches administratives.

En plus de ces services essentiels, l'accueil de jour assure une écoute attentive, une aide et une orientation pour les personnes seules ou en situation de précarité. Il constitue un espace chaleureux où les individus peuvent échanger, discuter, sans obligation particulière.

Par ailleurs, la Société de Saint-Vincent-de-Paul de l'Essonne gère un Centre d'Hébergement d'Urgence de 111 places en appartements autour de Juvisy-sur-Orge, où l'équipe sociale accompagne les personnes vers une réinsertion durable.

Un psychologue clinicien du PEREN intervient auprès des usagers de l'accueil de jour pour mettre à leur disposition une offre d'écoute et d'orientation psychologique anonyme, confidentielle et gratuite. L'accès à ce dispositif est facilité par une permanence sur site une matinée par mois avec ou sans rendez-vous.

Les personnes hébergées au sein du CHU ont elles-aussi la possibilité de bénéficier d'entretiens gratuits, anonymes et confidentiels avec un psychologue dans les locaux du PEREN à Ris-Orangis. Ces demandes pourraient être préalablement travaillées lors de l'analyse de pratique entre le psychologue et l'équipe éducative avant d'aboutir à un rendez-vous de consultation dans un délai rapide.

La mission du psychologue lors de sa permanence à l'accueil de jour ne se limite pas aux entretiens cliniques individuels. En effet, de prime abord la plupart des usagers sont plutôt réticents à ce type d'expérience de parole. Cependant, force est de constater que ce public est disposé aux échanges informels et spontanés. C'est ainsi que nous nous sommes servis des jeux de société comme moyen privilégié pour créer une ambiance décontractée et propice au dialogue. Cette modalité d'intervention dans les espaces communs nous permet de déconstruire les stéréotypes négatifs souvent associés à la figure du psychologue et de nous faire connaître de ce public. Il arrive que les usagers, notamment grâce à un travail d'orientation coordonné avec l'équipe éducative, se saisissent des entretiens individuels mis à leur disposition sur place ou, si besoin, dans nos locaux de Ris-Orangis. Il est important de préciser qu'en 2024 nous avons constaté une augmentation de la fréquentation de l'accueil de jour et par conséquent, une saturation des places assises à certains moments. Cette promiscuité complique la mise en place des jeux de société ainsi que la possibilité d'interagir avec les usagers de manière conviviale dans les espaces communs.

« L'intervention du psychologue offre aux usagers un accès facilité à un espace d'écoute et d'orientation psychologique. Ce dispositif a permis d'accompagner un grand nombre de bénéficiaires tout en adaptant les modalités d'intervention à leurs réticences initiales vis-à-vis des consultations classiques.

L'adoption d'approches alternatives, telles que des discussions spontanées autour de jeux de société, s'est révélée particulièrement efficace pour instaurer un climat de confiance. Cette méthode a permis de déconstruire les freins liés à la consultation psychologique, facilitant ainsi l'accès progressif à un suivi plus formel lorsque nécessaire.

En 2024, malgré une augmentation de la fréquentation de l'accueil de jour et des contraintes d'espace parfois limitantes, 23 permanences ont été assurées, démontrant l'ancre et la pertinence de cette action. »

Clément MONIER Directeur Société de Saint Vincent de Paul Juvisy/Orge.

2. Développement de la fonction du psychologue au sein des collectifs de l'association

L'association COMMUNAUTÉ JEUNESSE recense 414 places d'hébergement, d'urgence comme d'insertion, accueillant des personnes seules et des familles orientées par le SIAO 91. Si la grande majorité est hébergée dans des appartements individuels dans le diffus, l'association dispose de deux collectifs pour les situations les plus fragiles nécessitant une présence éducative en journée et une veille la nuit.

L'un est situé à Morsang-sur-Orge et accueille treize personnes (onze personnes seules et un couple) qui, en plus d'une précarité socio-économique, présentent très souvent des troubles psychiques, bien que nombre d'entre elles n'aient jamais rencontré de professionnel de la santé mentale ni été hospitalisées.

L'autre est à Athis-Mons et accueille cinq familles monoparentales avec des enfants de moins de trois ans ainsi que quatre personnes seules. Ce public, marqué par une grande précarité socio-économique et psychique, a généralement connu un parcours migratoire. La présence de jeunes enfants constitue une spécificité propre à ce lieu.

Au sein de ces deux dispositifs, l'équipe éducative assure des temps de permanence pour accueillir les personnes hébergées. En complément, des réunions régulières sont organisées avec les résidents et les personnes hébergées, auxquelles participe un des psychologues de l'équipe Peren.

Ainsi, au cours de l'année 2024, les psychologues ont participé aux réunions de Maison organisées sur les deux collectif et semi-collectif d'Athis-Mons et de Morsang sur Orge.

Chaque réunion a été préparée en amont par le psychologue et l'équipe éducative afin de définir les thématiques à aborder en fonction des problématiques des hébergés, de leurs questionnements et des difficultés repérées par l'équipe (exemple : gestion de la machine à laver mise à disposition du public). Ces préparations permettent également d'anticiper la forme et l'organisation des temps d'échange.

Ces réunions nécessitent aussi un temps d'analyse post-séance entre l'équipe éducative et le psychologue afin de reprendre les points abordés, d'acter des décisions organisationnelles et d'évoquer les symptômes ou difficultés repérées chez les hébergés.

Ces temps de rencontre avec les hébergés, en présence du psychologue, aident à la libre expression des hébergés - qu'il s'agisse des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien dans leur lien aux autres, dans le rapport à leur corps ou à ce qui peut les encombrer (parasitage de pensées obsédantes, estime de soi, affects telle la tristesse).

Le psychologue sensibilise à la question de la santé mentale, explique la souffrance psychiques (ses formes, ses manifestations), et démythifie la figure des professionnels de la santé mentale et ses actions en mettant notamment l'accent sur l'importance d'être accompagné et soigné quand il y a nécessité. Il évoque aussi différentes modalités à même de favoriser un certain bien être : reprise d'activité sportive, actions collectives...

Ces temps permettent aussi à l'équipe éducative de prendre en considération, repérer la souffrance psychique et le mal-être de certains hébergés ; ce qui aura permis de travailler et accompagner certains d'entre eux vers le soin.

La présence du psychologue sur ces temps d'échange aura également permis aux hébergés de s'adresser plus facilement au psychologue et de lui demander des entretiens individuels.

Impact direct des réunions

Cette présence régulière du psychologue a suscité une nouvelle demande des hébergés : la co-construction de temps de partage et de libre-échange, prenant la forme de soirées ciné-débat.

Lors de chacune de ces soirées, un épisode d'une série qui traite des effets des écrans sur les sujets contemporains a été diffusé, et a donné lieu à une discussion avec les hébergés. Ceux-ci ont témoigné de leur expérience avec les écrans et les réseaux sociaux dans leur quotidien ; de l'impact psychologique de cet usage pour eux-mêmes et/ou dans leur lien aux autres. Il a aussi été question des effets des écrans sur le rapport à leur image et à la représentation de leur image corporelle (troubles dysmorphophobiques)

Les personnes qui ont participé à ces soirées ciné-débat, ont exprimé le souhait de renouveler l'expérience.

Conseil de la Vie Sociale (CVS) :

Tous les 2 ans sont élus des représentants des personnes accompagnées et hébergées, se réunissant chaque trimestre pour s'informer du fonctionnement de l'Association, s'exprimer sur les conditions d'accueil et être force de proposition sur les activités à organiser. La participation ponctuelle d'un psychologue à ces temps permettra d'aborder les questions de santé mentale d'un point de vue collectif, et des actions à construire ensemble pour concourir à sa promotion, enrichissant les compétences de chacun.

Il est à noter que sur le dernier trimestre 2024, aucun Conseil de la Vie Sociale (CVS) n'a été organisé.

3. Développement de la fonction du psychologue au sein de structures collectives d'accueil

Au regard des retours et résultats encourageants de la présence d'un psychologue sur les collectifs de l'association, il nous semble pertinent de proposer cette modalité d'intervention sur des structures ne bénéficiant pas de la présence d'un psychologue. Nous avons pensé à une structure telle que la pension de famille. Pour autant que ce type de structure accueille des personnes en situation de précarité et d'isolement, qui peuvent présenter des troubles psychiques.

Au regard du temps imparti pour mettre en place une telle action (septembre 2024-décembre 2024), nous en sommes à la phase d'élaboration. Un premier contact avec une structure partenaire a été établi. Deux pensions de famille seront contactées très bientôt afin de leur proposer un futur partenariat. (La pension de famille de l'Association Monde en Marge Monde en Marche à Longpont-sur-Orge et la pension de famille d'Emmaüs Solidarité à Paray-Vieille-Poste).

Modalités d'intervention proposées

• Permanences "Point écoute" : 11 permanences annuelles de 2h00 (environ 1 permanence par mois). Cette offre de parole sera relayée auprès des résidents par l'équipe socio-éducative.

Outre une offre de parole, ce temps de permanence doit aussi permettre d'orienter les personnes reçues vers des structures de soin, si besoin.

• Participation à des temps conviviaux : Jeux de société, temps informels (11 participations annuelles de 2h00, estimation du nombre de participants entre 10 et 25 personnes). Ces temps ont pour fonction de démythifier la figure du psychologue et faciliter l'adresse des personnes à celui-ci.

Ils doivent également aider les personnes à rompre avec un certain isolement.

Le psychologue sera aussi ressource pour l'équipe socio-éducative de la Pension de famille, afin d'évoquer au cas par cas, la situation des résidents, mais aussi pour travailler si besoin des orientations vers le soin. Ce qui peut prendre la forme d'échanges téléphoniques ou temps d'échange et d'élaboration en présentiel. Il sera aussi ressource pour échanger et travailler la question du vivre-ensemble - problèmes de voisinage, conflits du quotidien...

Organisation de ciné-débats : Favoriser la prise de parole. Les personnes, peuvent évoquer sous couvert du film, des questions qui les touchent au plus intime concernant par exemple la santé mentale (dépression, phobie, troubles alimentaires, angoisse, stress...).

41 Interventions sur les lieux collectifs et les temps institutionnels et conviviaux

44 Participants présents sur les interventions réalisées en 2024

Au total, 22 femmes et 22 hommes ont été présents au cours des interventions réalisées auprès des lieux d'accueil de jour, d'hébergement ou de logement adapté

- Accueil de Jour Jean Marfaing : 6 entretiens psychologiques (2 femmes et 4 hommes) - tous âges
- Réunions Dispositif Morsang : 2 réunions réalisées (5 femmes et 7 hommes & 6 femmes et 7 hommes) - tous âges entre 20 et 70 ans
- Réunions Dispositif Caron : 4 réunions réalisées (6 femmes et 2 hommes & 7 femmes et 1 homme & 4 femmes et 1 homme & 7 femmes) - tranche d'âge de 30 à 50 ans
- Ciné-débats organisés sur le Dispositif Morsang : 10 participants (7 hommes & 3 femmes) - tous âges entre 20 et 70 ans
- Ciné-débats organisés sur le Dispositif Caron : 6 participants (2 hommes & 4 femmes) - tranche d'âge de 30 à 50 ans



27 Participants bénéficiant directement des interventions

Les orientations réalisées à partir des interventions sont diverses. Pour l'accueil de jour Jean Marfaing, il s'agit d'orienter les bénéficiaires vers des entretiens individuels dans nos locaux.

Pour les actions en interne, les orientations s'effectuent vers les partenaires extérieurs.

- Dispositif Morsang : 6 personnes concernées par une orientation (tous âges entre 20 et 70 ans)

Les orientations s'effectuent vers les structures de soin (1 homme & 1 femme), des entretiens individuels (2 femmes), une réinscription à une activité sportive (1 femme), une inscription à une activité institutionnelle (2 femmes & 1 homme)

- Dispositif Caron : 5 personnes sont concernées par une orientation (tranche d'âge entre 30 et 50 ans)

Les orientations s'effectuent vers une structure de soin pour 2 femmes, vers une demande d'entretiens individuels pour 2 hommes et 1 femme

1 Action collective coconstruite avec les équipes et les usagers visant le bien-être en santé mentale via les interventions et les réunions

Mise en place de ciné-débats à partir de films/séries diffusées aux hébergés

SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS

TEMPS D'ÉCHANGE & GROUPES D'ANALYSE DES PRATIQUES

L'expertise des psychologues de l'Etablissement PEREN intervenant auprès de populations vulnérables sur les différents lieux d'accueil de l'établissement dédiés aux adultes et aux enfants est reconnue par les institutions et les organisations de son secteur d'intervention.

Leur sont ainsi régulièrement adressés par des équipes de professionnels du secteur social, du médico-social et sanitaire des demandes :

- de conseils sur des situations,
- de rencontres
- de participation à des temps réflexion inter-institutionnels autour de situations complexes ou de groupes d'analyse des pratiques.

Ces instances sont utiles pour apporter non seulement un éclairage clinique mais également pour :

- Renforcer les compétences de chacun
- Favoriser une concertation partenariale
- Stimuler une réflexion à plusieurs
- Préciser un accompagnement et/ou une orientation vers le soin adaptée

Le travail avec le partenariat en 2024 :

624 Contacts partenaires

332 contacts cliniques partenaires

290 Autres (présentation de la structure, organisation...)

Durant l'année 2024, 624 actions ont été réalisées en direction de nos partenaires locaux, au travers le plus souvent de contacts téléphoniques, notamment auprès d'assistantes sociales, d'éducateurs spécialisés, d'infirmières, de référentes de parcours, de bénévoles, de psychiatres, de psychologues, de coordinatrices socio-éducatives et de conseillères conjugales familiales.

La rubrique « contacts cliniques » recouvre toutes les actions concernant le travail effectué autour d'un enfant, d'un adolescent ou de sa famille. Ces contacts peuvent être individualisés ou prendre la forme de réunions. A travers des échanges, ils visent à définir au mieux les actions à mener auprès du patient et/ou de sa famille. Le PEREN ANTEA déploie ainsi une fonction de soutien aux professionnels ; que ce soutien se mette en place avant ou pendant l'accueil de l'enfant, ou encore après son orientation. Les questions présentées par les partenaires relèvent des problématiques liées aux souffrances psychiques, addictions, maladies physiques, pensées suicidaires, dépression, isolement, surendettement, angoisse, conduite à risque, protection juridique, procédure d'expulsion et rupture du lien social des usagers accompagnés.

Les structures d'hébergement correspondent à 21% des demandes des partenaires qui sollicitent le PEREN pour un éclairage, un conseil et une orientation.

43% correspondent à une demande d'éclairage clinique et à une demande de conseil sur une situation rencontrée par le professionnel.

57% correspondent à une demande pour orienter des usagers accompagnés par les partenaires vers des structures adaptées à chaque situation.

Les autres contacts avec les partenaires concernent des rencontres de présentation mutuelle. Leur but est de développer notre réseau autant pour faire connaître la structure que pour être à même de proposer une organisation de travail la plus adéquate pour le public pouvant en bénéficier. Cette année l'équipe a pu rencontrer l'Association Espoir et Le CCAS de Ris-Orangis.

Il est important de constater que différents échanges avec chaque partenaire est parfois nécessaire pour mieux cerner la demande afin d'adapter nos conseils et orientations vis-à-vis des situations qui nous sont présentées.

27 Temps d'échanges et de groupes d'analyse de pratiques en 2024

- 3 Groupes d'analyse de pratiques à la Maison de Santé d'Evry
- 12 Groupes d'analyse de pratiques pour l'équipe du CHU de la Société Saint Vincent de Paul
- 12 Groupes d'analyse de pratiques pour l'équipe de l'accueil de jour "Jean Marfaing" de la Société Saint Vincent de Paul

1. St Vincent de Paul

Un partenariat entre la Société de Saint-Vincent-de-Paul et le Point Ecoute Relais Essonne Nord de l'Association Communauté Jeunesse existe depuis 2016. C'est dans le cadre de cette convention, renouvelée en 2024, qu'un psychologue clinicien intervient auprès des usagers de l'accueil de jour pour mettre à leur disposition une offre d'écoute et d'orientation psychologique anonyme, confidentielle et gratuite. L'accès à ce dispositif est facilité par une permanence sur site deux matinées par mois avec ou sans rendez-vous.

En plus de cette action, le psychologue anime deux réunions mensuelles d'analyse de pratique professionnelle auprès de l'équipe éducative. Ces rencontres se focalisent de façon alternée sur les situations de l'accueil de jour et sur celles du Centre d'Hébergement d'Urgence.

Les personnes hébergées au sein du CHU ont aussi la possibilité de bénéficier d'entretiens gratuits, anonymes et confidentiels avec un psychologue dans les locaux du PEREN à Ris-Orangis. Ces demandes pourraient être préalablement travaillées lors de l'analyse de pratique entre le psychologue et l'équipe éducative avant d'aboutir à un rendez-vous de consultation dans un délai rapide.

• Supervision d'équipe Centre d'Hébergement d'Urgence

Le psychologue du PEREN organise des réunions d'analyse de pratique professionnelle avec l'équipe éducative du CHU afin d'apporter un éclairage clinique, et stimuler une réflexion à plusieurs sur les accompagnements menés par l'équipe éducative. En 2024 nous avons animé 12 séances de GAP.

• Supervision d'équipe accueil de jour « Jean Marfaing »

De la même manière, les réunions du groupe d'analyse de pratique de l'équipe de l'accueil de jour ont pu être assurées dans leur totalité, soit 12 rencontres, en suivant une dynamique de travail analogue.

« Grâce aux séances d'analyse de la pratique, les demandes de prise en charge sont mieux anticipées et orientées de manière plus fluide, garantissant un suivi adapté aux besoins spécifiques de chaque bénéficiaire. Cette approche intégrée contribue non seulement au bien-être des personnes hébergées, mais aussi à leur meilleure insertion sociale. En 2024, les 12 séances prévues ont été assurées, instaurant une dynamique de travail plus efficace et bénéfique pour les équipes. L'analyse des retours montre que ce dispositif favorise une meilleure prise de recul, réduit l'épuisement professionnel et améliore la qualité du suivi proposé aux usagers. » **Clément MONIER Directeur Société de Saint Vincent de Paul Juvisy/orge.**

25 Professionnels participants aux groupes d'analyse de pratique

- 12 professionnels aux Groupes d'analyse de pratiques de la Maison de Santé d'Evry - Personnel médical, paramédical et administratif
- 6 professionnels aux Groupes d'analyse de pratiques pour l'équipe du CHU de la Société Saint Vincent de Paul - Travailleurs sociaux
- 7 professionnels aux Groupes d'analyse de pratiques pour l'équipe de l'accueil de jour "Jean Marfaing" - Travailleurs sociaux

2. Maison de santé d'Evry

Le projet et son contexte

Situé au cœur du QPV des Epinettes, le Centre Municipal de Santé d'Evry-Courcouronnes (CMS) accueille tous publics pour lesquels les difficultés se cumulent, médicales, sociales, psychologiques ou psychiatriques, menant à des situations complexes. Il accueille de 4000 à 5000 patients dont environ 50% sont bénéficiaires de la C2S.

L'analyse de pratique au sein de la Maison de santé d'Evry a débuté le dernier trimestre 2024. Elle s'adresse au personnel médical, paramédical et administratif du centre de santé : 4 médecins généralistes, 1 chirurgien-dentiste, 1 infirmière, 4 secrétaires d'accueil médico-social, 1 agent comptable.

Les difficultés inhérentes à la santé mentale des personnes nécessitent l'intervention de plusieurs acteurs, issus de secteurs différents, à des temporalités multiples et ayant des objectifs divergents difficilement appréciables pour les professionnels. Ces professionnels peuvent se retrouver face à des situations précaires et parfois à l'agressivité des patients. L'équipe pouvait alors se sentir démunie, conduisant à des difficultés de prises en charge pouvant fragiliser la qualité des parcours de soins.

Pour soutenir les acteurs du Centre confrontés à ces situations, un soutien technique par le PEREN aux situations psychosociales complexes a été sollicité.

Les équipes du Centre avaient besoin d'échanger sur les situations, d'harmoniser les pratiques professionnelles, de donner du sens et de la cohérence aux interventions. Ce groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles permettra un accompagnement de l'équipe du CMS dans un objectif de professionnalisation, à partir de l'observation et de la compréhension des situations complexes vécues, de manière commune et interdisciplinaire.

Un Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles (GAPP) a donc été mis en place au Centre Municipal de Santé d'Evry-Courcouronnes après plusieurs temps d'échange nécessaires à l'identification des attentes de la Direction de la Santé, la présentation du projet à l'équipe pluridisciplinaire du CMS et l'affinage des de leurs besoins. Un calendrier a été ainsi défini sur l'année scolaire 2024-2025.

En 2024, 4 des 10 sessions de 2h30 à réaliser ont été effectuées.

Orientations méthodologiques

- Procurer un espace d'échanges et de réflexions sur les pratiques de travail en groupe
- Présenter des expériences professionnelles, récentes, passées ou en cours comme support aux séances
- Garantir un cadre déontologique fixant les valeurs collectives, les règles de fonctionnement et les engagements de chacun dans le groupe
- Relire différemment les situations rencontrées pour que les difficultés vécues individuellement se transforment en compétences construites collectivement
- Favoriser une meilleure compréhension de l'agir professionnel tel qu'il est vécu et mis en œuvre, en décomposant et théorisant la pratique professionnelle (identifier les actes et les logiques d'action, les modes opératoires, les mises en situation, les croyances et les enjeux, les représentations...)
- Viser un travail d'accompagnement sur la relation professionnel / patient
- Prévenir et déceler les risques d'épuisement professionnel

Les bénéficiaires de l'analyse de pratique ont traité des problématiques de santé mentale inhérentes au public reçu, public aux prises avec une grande précarité, témoignant d'une souffrance psychique qui nécessite un soutien approprié.

Les thématiques abordées ont eu pour fonction d'apporter un éclairage clinique sur des situations précises d'une part, sur leurs modalités d'accompagnement et d'orientation vers un soin adapté d'autre part.

En effet, les participants ont mis au travail des questions liées à la dépendance, la dépression, aux idées suicidaires, aux phénomènes d'agression et de persécution associées à celles liées à l'anxiété.

Les échanges ont encouragé le développement d'une concertation entre professionnels aboutissant à de nouvelles pratiques plus ajustées à leurs cliniques. Ils ont conduit à un renforcement des compétences portant sur les problématiques relatives à la précarité, la perte de liens sociaux et aux conduites à risques.

Il est incontestable que ces rencontres ont été propices à une concertation partenariale, elles ont permis de soutenir une réflexion à plusieurs.

Ces temps d'échanges s'avèrent jouer un rôle majeur dans la découverte des champs de compétences de chacune révélant les enjeux et les bénéfices d'une multidisciplinarité.

SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS ACCOMPAGNANT LES PERSONNES RENCONTRANT DES DIFFICULTÉS À SE MAINTENIR DANS LEUR LOGEMENT

6h20 Par semaines qui sont mises à disposition de l'équipe du Logis Mons

1 Réunion par semaine à laquelle participe le psychologue soit environ 18 participations aux réunions de septembre à décembre 2024.

26 Situations traitées entre septembre et décembre 2024.

- Soit 23% de situation traitées par rapport au nombre de situations suivies dans l'année (112 situations)
- Les situations traitées concernent 8 personnes seules, 5 familles monoparentales, 7 familles nombreuses et 6 jeunes couples
- Les thématiques abordées sont diverses, cela relève de :
délire de persécution,
troubles de la personnalité antisociale,
troubles dissociatifs,
incurie,
syndrome d'entassement,
troubles psychosomatiques,
comportements compulsifs,
toxicomanies,
ludopathie,
troubles anxieux,
dépression
hypomanie

9 Orientations réalisées de septembre à décembre 2024

- Soit 8% d'orientations réalisées par rapport au nombre de situations suivies dans l'année (112 situations)
- Les orientations ont été réalisées auprès de professionnels de l'équipe, auprès des usagers directement et des partenaires de soins

Le dispositif Logis-Mons s'inscrit dans une logique de travail coordonné où la question de l'accès et du maintien dans le logement est au centre des actions menées par l'équipe de travailleurs sociaux auprès des ménages qui aspirent à devenir des locataires autonomes. Pour cela, des mesures d'accompagnement (diagnostic, aide au projet, accès, maintien dans le logement) sont mises en place afin de :

- évaluer la capacité des ménages à accéder et à se maintenir dans un logement,
- les accompagner dans la recherche et l'accès à un logement autonome,
- les soutenir, lors du relogement, pour qu'ils s'intègrent dans l'environnement et apprennent les droits et devoirs du locataire,
- les accompagner dans la gestion budgétaire
- et assurer leur maintien dans le logement.

Si bien des difficultés rencontrées sont liées aux exigences propres à la vie en société (endettement, gestion budgétaire, entretien du logement, rapports compliqués avec les bailleurs et/ou le voisinage, instabilité professionnelle, santé défaillante, conflits familiaux, addictions, etc.), force est de constater que dans un nombre de cas importants de telles problématiques sont le reflet d'une forme de souffrance psychique.

Pour certains, cette vulnérabilité survient à la suite d'un événement spécifique qui a bouleversé leur mode de vie et a entraîné une désorganisation dans leur manière de fonctionner, notamment en ce qui concerne les engagements inhérents à une location.

Pour d'autres, cette fragilité date depuis plus longtemps. Parfois, elle a déjà été repérée (dépression, angoisse, addictions, troubles psychosomatiques...) et fait l'objet d'un suivi par des professionnels du secteur social et médical; parfois, elle reste dissimulée sous couvert de précarité, de parcours d'errance, de plainte pathologique, de grande méfiance, d'une perte de vitalité, de phénomènes somatiques accablants, de toxicomanie, d'agressivité, de rupture du lien social, dépression, entre autres signes qui viennent rendre compte de ce qui subjectivement ne va pas.

• Participation du psychologue du PEREN aux réunions d'équipe (3 heures hebdomadaires)

C'est ainsi que le psychologue du PEREN intervient directement auprès de l'équipe, notamment dans le cadre de réunions, afin de faire émerger l'accent clinique lorsqu'il est indispensable de prendre en compte la question de la souffrance psychique. En concertation avec les référentes sociales, la coordinatrice du dispositif et la cheffe de service, le psychologue intervient pour apporter des éclairages précis et sensibiliser l'équipe à la question de la souffrance psychique décelable dans certains cas. Il propose également des points de repères sur la manière appropriée de se positionner dans l'accompagnement en tant que professionnel pour préserver un lien avec la personne en difficulté afin de poursuivre le travail à ses côtés. Lorsqu'une orientation dans le soin s'avère nécessaire, le psychologue indique à l'équipe les structures de prise en charge les plus pertinentes pour que les référentes puissent, grâce à ce lien privilégié avec les sujets accompagnés, en parler directement avec eux.

• Permanences dans les locaux du Logis-Mons (3h20 hebdomadaires)

Par ailleurs, le psychologue assure une permanence sur place à intervalle fixe et régulier afin d'être accessible et facilement repérable par les professionnels de l'équipe du Logis-Mons, leurs usagers et les partenaires du champ médico-social les concernant. En effet, cette disponibilité a pour but de permettre aux professionnels de l'équipe de parler des difficultés complexes dans l'accompagnement qui mériteraient un déploiement plus approfondi dans la réflexion de la situation afin de trouver des solutions en vue du bien-être de l'usager. Le psychologue peut par la suite, si cela s'avère indispensable, recevoir en entretien l'usager en souffrance pour l'accueillir, l'écouter (ce qui dans certains cas peut donner lieu à un apaisement significatif) et travailler la question de l'orientation vers des soins afin de consolider une prise en charge permanente. Pour cela, le psychologue du PEREN peut contacter et être contacté par d'autres professionnels de santé (médecins, psychiatres, infirmières psychiatriques, d'autres psychologues...) pour faciliter l'accès aux soins des usagers qui en ont besoin.

PERSONNE RESSOURCE EN SANTÉ MENTALE

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES & CENTRES DE FORMATION

Les Missions Locales ont pour vocation d'accompagner les jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion sociale et professionnelle, en portant une attention particulière à ceux confrontés à des difficultés.

Elles proposent des ateliers collectifs visant à renforcer les compétences sociales et professionnelles, ainsi qu'un accompagnement individualisé. Les conseillers aident les jeunes à construire et suivre un parcours adapté à leurs besoins.

Parmi les difficultés rencontrées, certaines sont d'ordre psychique, ce qui nécessite une bonne connaissance de l'offre en santé mentale de la part des professionnels des Missions Locales. Cette expertise leur permet non seulement d'orienter efficacement les jeunes vers des structures adaptées, mais aussi d'être accompagnés dans l'adoption d'une posture adéquate.

Dans cette optique, les psychologues du PEREN et d'ANTEA interviennent auprès des Missions Locales du Nord Essonne et du Val d'Yerres à travers deux actions spécifiques :

1. Mission Locale Val d'Yerres Val de Seine

Le Groupe Partenariat "Santé psychique des jeunes", fondé en 2023, vise à entretenir un réseau de partenaires, à favoriser les échanges d'expériences professionnelles et à informer sur les dispositifs existants.

En 2024, trois réunions ont eu lieu, dont deux en présence d'un psychologue de PEREN/ANTEA :

Lors de la première réunion (13 participants), deux situations complexes impliquant des jeunes ont été mises au travail. L'objectif était d'analyser ces cas en groupe et de partager des pistes de réflexion. Il a été constaté que le format initialement prévu n'était pas totalement adapté et que ces situations nécessitent un travail approfondi en groupe restreint.

Lors d'une autre réunion (29 participants), le dispositif Vigilans a été présenté en détail. Cette présentation a suscité un grand intérêt et donné lieu à des échanges constructifs et un retour très favorable.

Les réunions ont rassemblé des professionnels issus de différentes structures locales : psychologues, infirmières, éducateurs spécialisés, conseillers, ainsi que des représentants d'associations, de CMP, de CMPP et de MDA.

2. Mission Locale Nord Essonne

Un partenariat a été établi en septembre 2022 entre la Mission Locale Nord Essonne et le Point Écoute Relais Essonne Nord de l'Association Communauté Jeunesse.

Dans ce cadre, un psychologue du PEREN anime des réunions d'analyse des pratiques professionnelles d'une durée de trois heures avec l'équipe de la Mission Locale sur trois sites : Viry-Châtillon, Savigny-sur-Orge et Juvisy-sur-Orge.

En 2024, six rencontres ont eu lieu à Viry-Châtillon et Juvisy-sur-Orge. Chacune a permis d'aborder trois situations concrètes concernant des jeunes accompagnés par les conseillers, soit un total de 18 situations traitées sur l'année. En moyenne, six membres du personnel de la Mission Locale participent à chaque réunion.

Ces groupes de travail ont permis :

- D'apporter un regard croisé sur les situations en mobilisant les compétences complémentaires des participants, notamment sur les aspects psychologiques et psychiatriques.
- De proposer des pistes concrètes pour mieux accompagner les jeunes en difficulté.
- De souligner l'importance de ces échanges pour les professionnels de la Mission Locale, qui ont exprimé leur satisfaction quant à ce format d'accompagnement.

Grâce à ces actions, les Missions Locales renforcent leur capacité à soutenir les jeunes en difficulté psychique, en s'appuyant sur un réseau de professionnels et en développant des outils adaptés à leurs besoins.

L'engagement du PEREN et d'ANTEA s'inscrit pleinement dans cette dynamique de travail en réseau. Leur intervention vise non seulement à s'impliquer activement dans les réponses apportées aux jeunes en souffrance, mais aussi à soutenir les professionnels du champ social. En favorisant la montée en compétence des équipes et en encourageant une approche collaborative, ils souhaitent contribuer à une meilleure prise en charge des jeunes.

Partenariat établi avec le CFA Juvisy ACCPAV (École des métiers de la pharmacie, de la santé, du sanitaire et social), 5 rue Condorcet 91260 Juvisy-sur-Orge.

Un partenariat a été établi entre le PEREN-ANTEA et le CFA Juvisy ACCPAV, qui forme aux métiers de la pharmacie, de la santé, du sanitaire et du social. Parmi les formations dispensées, le CAP Petite Enfance accueille deux classes de 30 élèves, âgées de 15 à 29 ans.

Les équipes pédagogiques et les professionnels encadrant ces jeunes sont confrontés à des problématiques de plus en plus sévères : scarifications, questionnements sur l'identité de genre, idées suicidaires... Ces difficultés, souvent exprimées en classe ou dans les échanges avec les maîtres d'apprentissage, perturbent les apprentissages et mobilisent fortement les équipes éducatives.

Malgré les ressources internes du CFA en matière de prévention, ces situations nécessitent un suivi plus approfondi et un accompagnement spécifique. Conscients de cette nécessité, les responsables de l'établissement et les enseignants ont sollicité le PEREN pour bénéficier d'un soutien dans le repérage des signes de souffrance psychique, dans l'aide au positionnement (comment y répondre) et dans l'orientation des jeunes vers des dispositifs de soins adaptés.

Trois rencontres préparatoires ont permis de définir les besoins et d'élaborer des interventions adaptées aux besoins identifiés.

Deux actions complémentaires ont été mises en place pour répondre aux attentes des équipes et des apprentis, conjointement à la nomination au sein de l'équipe PEREN d'une personne ressource :

- **auprès des élèves**

90 élèves et 3 enseignants, ont bénéficié d'une présentation détaillée des missions et du rôle du psychologue.

L'objectif était de sensibiliser les jeunes à la santé mentale, de leur donner des repères pour identifier leurs propres difficultés ou celles de leurs pairs, et de leur indiquer les structures vers lesquelles se tourner en cas de besoin.

Cette intervention a également permis de déconstruire certaines idées reçues sur le recours aux professionnels de la santé mentale, facilitant ainsi l'accès à l'aide psychologique.

- **auprès de l'équipe éducative**

Un groupe d'analyse des pratiques a été instauré pour accompagner cinq professionnels du CFA confrontés à des situations délicates au quotidien.

Ce dispositif vise à soutenir les encadrants en leur offrant un espace d'expression et de réflexion sur leurs pratiques, tout en leur apportant des outils concrets pour mieux accompagner les élèves en détresse.

Vers une consolidation et un développement de ce type de partenariat

Ce partenariat entre le CFA de Juvisy et le PEREN-ANTEA marque une étape essentielle dans l'accompagnement des jeunes. Il permet de mieux repérer et prendre en charge les situations de souffrance psychique, tout en offrant aux équipes pédagogiques un cadre structuré pour analyser et ajuster leurs pratiques.

L'engagement des psychologues s'inscrit dans une volonté plus large de renforcer les dispositifs de soutien en milieu éducatif et d'apporter une réponse adaptée aux enjeux de santé mentale des jeunes.

3 Centres de formation concernés par les interventions de la personne ressources en santé mentale

- Mission Locale Val d'Yerres Val de Seine
- Mission Locale Nord Essonne
- CFA Juvisy-sur-Orge ACCPAV

9 Interventions auprès des professionnels

9 réunions au cours desquelles le psychologue ressource participe aux échanges avec l'équipe éducative sur des situations spécifiques

21 Situations traitées avec le psychologue référent

- Les situations traitées au niveau des Missions Locales concernent toutes des jeunes en recherche d'emploi, de stage ou de formation étant dans le même temps confrontés à des problématiques psys. Le psychologue accompagne donc le personnel encadrant afin d'orienter les jeunes en difficulté vers une solution pérenne d'emploi.
- La situation traitée avec le CFA de Juvisy concerne une adolescente de 16 ans en décrochage scolaire présentant un tableau dépressif. L'équipe encadrante a également identifié des difficultés rencontrées avec l'autorité.

10 Orientations réalisées après les échanges sur les situations

ACTIONS VISANT LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES HÉBERGÉES PAR L'ACTIVITÉ PHYSIQUE ET L'ALIMENTATION

La **santé mentale** ne se limite pas simplement à l'absence de troubles psychologiques ou de handicaps mentaux. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), elle se définit comme un état de bien-être mental permettant à un individu de gérer les sources de stress, de réaliser ses projets et de faciliter son lien à l'autre et la communauté.

Ainsi, une santé mentale fragile peut entraîner des difficultés émotionnelles telles que l'anxiété et des troubles de la concentration, en particulier pour les populations vulnérables.

482 personnes ont été hébergées par l'Association COMMUNAUTÉ JEUNESSE au cours de l'année 2024, dont 303 enfants.

Les équipes des différents établissements observent pour beaucoup de l'isolement, de l'inactivité, et de mauvaises habitudes alimentaires parmi leurs résidents. C'est dans ce contexte que le projet a vu le jour : tenter de proposer une offre qui allie les dimensions psychologiques, physiques et alimentaires du bien-être. L'objectif est de compléter l'intervention des psychologues par un accompagnement spécifique en matière d'alimentation saine et d'activités physiques, dans un environnement propice à la convivialité et à l'échange.

Le projet a mobilisé spécifiquement un travailleur social référent, Sandrine Venditti, qui a assuré la coordination des actions initiées depuis le milieu d'année 2024 et l'évaluation du projet. D'autres professionnels (psychologues, intervenants sociaux) ont pu participer à l'animation d'ateliers.

Actions mises en place en 2024

Information : recherche de documentations et de supports

• **Site Manger Bouger** : Site officiel de l'État, présentant des ressources pédagogiques pour une alimentation équilibrée, telles que des graphiques et des outils visuels comme la pyramide alimentaire.

Supports utilisés :

Graphique d'une alimentation équilibrée et la pyramide alimentaire, qui visualise les recommandations nutritionnelles et les quantités à privilégier pour chaque catégorie d'aliment.

Spot Publicitaire Manger Bouger : Spot vidéo encourageant les changements d'habitudes alimentaires, en intégrant des légumes dans des repas déjà préparés (par exemple, ajouter des haricots verts aux frites et au poulet).

Tests d'activité physique pour les adultes, et pour les ados et recommandations aux parents

• **Site de l'Agence Sanitaire et Sociale de Nouvelle-Calédonie :**

Support utilisé : « L'assiette santé » qui propose des alternatives alimentaires adaptées aux produits locaux largement consommés sur le territoire (exotiques mais utilisés par les ménages hébergés ici), et met en avant leurs bienfaits pour la santé.

• **Le Programme National Nutrition Santé (PNNS) :**

Lancé par l'État en 2001 pour améliorer la santé publique par la nutrition et l'activité physique.

Support utilisé : Documents et affiches du PNNS 4 (2019-2023), qui propose des recommandations alimentaires actualisées, comme l'affiche "Quoi dans mon assiette" qui présente les habitudes alimentaires à suivre pour une meilleure santé.

Support à mobiliser : Outils et affiches issus de la nouvelle édition du programme pour la période 2025-2030.

Information : recherche de dispositifs nationaux et de structures locales proposant des activités sportives

Recensement des structures locales à proximité des services et des lieux d'hébergement (notamment les collectifs), proposant des activités physiques gratuites ou à faible coût, afin d'améliorer l'accès à l'exercice physique.

• **Le Pass'Sport**

Aide financière de 50 euros destinée aux jeunes de 6 à 30 ans qui vise à rendre le sport plus accessible pour les jeunes issus de familles à revenus modestes, et à encourager la pratique physique régulière.

« Les activités physiques proposées dans des clubs peuvent engendrer un coût financier trop important pour les hébergés. C'est pourquoi, il était également important de se renseigner sur les aides disponibles. Le Pass Sport permet de financer tout ou une partie d'une inscription dans une association sportive, dans un club ou dans une salle de sport. »

• **Application gratuite Decathlon Coach**

C'est un outil, simple et fonctionnel, conçu pour aider à améliorer leur pratique physique, quel que soit le niveau. Il offre des séances d'exercices pour une multitude de sports et des conseils de nutrition.

« L'idée est de proposer un accompagnement gratuit aux personnes souhaitant se mettre à une pratique sportive tout en proposant une récompense sous la forme de points qui amène à des réductions chez Decathlon. Cela peut donc encourager les familles hébergées à démarrer une pratique sportive et à la continuer sans craindre de devoir acheter du matériel grâce aux réductions proposées. »

• **Mon Club Près de Chez Moi**

Site permettant de trouver des activités sportives locales autour d'une adresse donnée.

« Afin de toucher au mieux le public hébergé, il faut rechercher les activités physiques proposées au niveau local. Ce qui a permis de trouver ce site qui recense l'ensemble des activités sportives autour d'un lieu ou d'une adresse renseignée au préalable. En partant de l'adresse des logements des hébergés, on peut donc retrouver facilement plusieurs dizaines d'activités proposées aux alentours. »

• **RandoRis**

Club qui organise des randonnées pédestres encadrées, douces (5km) et longues (10-20 km) à un tarif abordable: 38€ sur l'année) (réduit si participation avec enfants).

« Nos locaux se situant à Ris-Orangis, l'identification de ce club, permettra de proposer aux résidents de participer à ces randonnées pour pratiquer une activité sportive au moins une fois par semaine et leur permettre de rencontrer de nouvelles personnes »

Diffusion : Affichage d'informations nutritionnelles et sportives dans les espaces collectifs d'accueil pour sensibiliser les résidents et transmission aux équipes

Diffusion des supports existants et création : à Femmes Solidarité, 10 résidentes ont orienté le travail de recherche et de conception des supports.

Mise en place d'ateliers et activités collectives :

• **Ateliers cuisine "Équi-Éco"** : Apprentissage de recettes saines et économiques, avec des astuces pour optimiser son budget alimentaire et réduire le gaspillage.

• **Ateliers nutrition** : Comprendre l'alimentation, le fonctionnement du corps humain, ses besoins.

• **Ateliers que devient le sucre** : réflexions sur le petit déjeuner, le goûter, comment intégrer des légumes dans les pâtisseries, proposer des collations saines et équilibrées.

• **Sorties au parc, marches et randonnées** : Activité physique en petits groupes pour favoriser le bien-être et renforcer les liens sociaux.

• **Ateliers bien-être** : Échanges autour de la parentalité et du bien-être psychologique.

Mesures de satisfaction : Un retour informel est recueilli à la fin de chaque séance et en début de la suivante afin d'évaluer la satisfaction des participants. Il ressort que nombre d'entre elles/eux proposent spontanément de nouveaux thèmes et ateliers en lien avec les sujets abordés, notamment lors des sessions sur la nutrition. Cette initiative témoigne de leur intérêt pour ces ateliers, confirmant ainsi leur impact positif et leur pertinence.

5 Structures ressources sollicitées pour s'informer sur les questions de bien-être

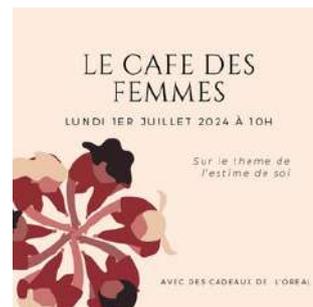
- Manger Bouger (Santé Publique France)
- Mon club près de chez moi
- Ministère des sports, de la Jeunesse et de la Vie associative
- Club de randonnée RandoRis
- Decathlon Coach



39 Interventions sur des temps collectifs pour aborder la question du Bien-être

Au travers d'activités comme :

- Des ateliers cuisines (alimentation équilibrée et économique, ateliers santé - nutrition)
- Des randonnées, sorties au parc
- Des ateliers bien-être (parentalité - échanges sur les parcours de vie)



7 Supports récoltés

- Supports interactifs
- Supports visuels
- Supports pédagogiques



24% Des hébergés ont déclaré avoir modifié leurs comportements via les actions menées

251 Participants aux ateliers et activités de bien-être

- 24 ateliers "santé nutrition", 53 femmes et 98 enfants - tous âges
- 3 ateliers bien-être, 17 femmes et 2 enfants - enfants en bas âge
- 10 randonnées, 30 participants - adultes
- Activité trampoline, 32 participants - tous âges (adultes & enfants)
- Atelier Sucré - Atelier Halloween, 19 participants - tous âges (adultes & enfants)



10 Personnes hébergées qui ont participé ou orienté le travail de recherche des supports et la définition des actions

10 femmes hébergées sur l'établissement Femmes Solidarité 91 - Femmes victimes de violences de tous âges (de 20 ans à 55 ans)



57 Ateliers et activités Bien-être réalisés

- Ateliers cuisine "équi eco" : porte sur l'alimentation équilibrée et économique - nécessité de s'adapter aux ressources dont disposent les familles hébergées
- Ateliers Santé Nutrition : appréhender la place de l'alimentation dans chaque famille - explication du fonctionnement du corps humain (ex : digestion)
- Sorties au parc : effectuer de la marche et les parcours de santé proposés - volonté de faire perdurer ces habitudes auprès des hébergées
- Randonnées : proposer un moment de détente pour les adultes hébergés - possibilité d'échanger entre hébergés, moment de sociabilisation interservices
- Activité trampoline : faire découvrir l'activité aux enfants - pérenniser l'idée d'avoir une pratique physique et sportive régulière
- Atelier Sucré - Atelier Halloween : faire préparer aux familles des sucreries et gâteaux pour les périodes d'événements festifs - modifier les habitudes des hébergés en privilégiant le fait maison

PERSPECTIVES 2025

1 - Animation de stands d'information et de promotion de la santé mentale

La dynamique de participation aux forums de santé s'engage également pour l'année 2025, avec des perspectives de collaboration renforcée et de nouveaux objectifs pour mieux répondre aux besoins pour les forums santé :

- de Savigny (avec la Maison de quartier du Grand Vaux),
- d'Athis-Mons (avec la Maison des adolescents de Sainte-Geneviève sur Bois),
- de Saint Michel sur Orge (avec le CCAS),
- de l'université d'Evry (avec la Maison de santé des étudiants d'Evry),
- d'Evry (avec le CCAS d'Evry),
- de Corbeil-Essonnes intitulé « Village santé » (avec le centre municipal santé),
- d'Epinais S/ Seine (avec l'ESRP - Établissement et Services de Réinsertion Professionnelle de Sillery)

3 - Soutien aux professionnels : Temps d'échanges et groupes d'analyses des pratiques

Mise en place d'un GAP auprès de l'équipe pluridisciplinaire du C.M.P Infanto-Juvenile La Source. Le public accueilli au CMP est composé d'enfants et d'adolescents de 0 à 18 ans, accompagnés de leurs parents. La structure accueille un nombre important de familles en situation de grande vulnérabilité sociale (originaires majoritairement de Vigneux-sur-Seine, Epinais-sous-Sénart, Quincy-sous-Sénart et Boussy-saint-Antoine, dont certaines sont en hôtels sociaux), avec régulièrement des parcours migratoires traumatiques et des enfants en très grande difficulté (Troubles du Spectre de l'Autisme). Elle accueille également un grand nombre d'adolescents adressés pour des tentatives de suicide, scarifications, déscolarisation, symptomatologie anxio-dépressive. Ces situations proviennent de milieux sociaux plus hétérogènes, avec souvent des problématiques familiales complexes sous-jacentes. L'équipe peut être confrontée à des situations qui mobilisent intensément l'équipe pluridisciplinaire. Elle a donc sollicité auprès du PEREN une demande d'éclairage sur des questions complexes, de regard d'un tiers. 6 séances de 2h sont planifiées.

5 - Personne ressource en santé mentale pour les établissements scolaires et les centres de formation

Un nouveau partenariat ayant été établi en fin d'année avec le CFA Juvisy ACCPAV, nous souhaitons pour 2025 consolider ce partenariat et en développer d'autres.

Le partenariat mené avec des centres de formation permettent un meilleur accompagnement des jeunes en repérant les situations de souffrance psychique. Concernant l'équipe pédagogique, c'est par la mise en place de GAP (groupes d'analyse de pratiques) que le psychologue intervenant les accompagne, cela en abordant différentes situation et en analysant et en ajustant leurs pratiques.

2 - Personne ressource en santé mentale pour les lieux d'accueil de jour, d'hébergement ou de logement adapté

Nous engageons pour 2025 une dynamique de partenariats avec d'autres structures qui ne bénéficient pas de l'intervention d'un psychologue. Pour cela, nous souhaitons proposer un partenariat avec des pensions de familles, structures accueillant des personnes en situation de précarité et d'isolement. Ce public pouvant présenter des troubles psychiques, la présence d'un psychologue sous la forme d'une permanence ou lors de temps conviviaux pourrait permettre un accompagnement complet de ces personnes. Le psychologue pourra également accompagner le personnel en tant que personne ressource pour l'équipe socio-éducative de la pension de famille.

4 - Soutien aux professionnels accompagnant au domicile les personnes rencontrant des difficultés à se maintenir dans leur logement

L'année 2025 sera dans la continuité de ce qui a été fait sur l'année 2024. Soit une présence hebdomadaire du psychologue au cours des réunions d'équipe afin d'apporter un regard clinique sur les situations abordées. Une présence hebdomadaire sous la forme d'une permanence permettant aussi bien aux usagers qu'aux accompagnants de solliciter le psychologue afin d'aborder les difficultés face à l'accompagnement du public rencontrant des difficultés à se maintenir dans leur logement.

6 - Actions visant le bien-être des personnes hébergées par l'activité physique et une meilleure alimentation

- **Ateliers émotions** : Développement d'activités pour aider les enfants et les adultes à comprendre et à gérer leurs émotions à travers des outils pédagogiques (comme le photolangage et des exercices adaptés).
- **Projet piscine** : Mise en place de sessions pour surmonter la peur de l'eau et favoriser l'apprentissage de la nage.
- **Renforcement des activités sportives collectives** : Continuer les randonnées avec un suivi de la fidélisation des groupes, en visant à multiplier les sorties tout en maintenant une dynamique inter-services.
- **Actualisation des supports pédagogiques** : Mise à jour semestrielle des affichages et des ressources sur l'alimentation et l'activité physique. Création de nouveaux outils comme des cartes sport locales et des QR codes pour un accès facilité aux informations sur les clubs et activités à proximité.
- **Suivi et évaluation** : Renforcer l'évaluation des actions menées en intégrant davantage de retours qualitatifs de la part des participants, afin d'ajuster les propositions d'activités aux besoins exprimés.
- **Demande de partenariat** (dons) avec Decathlon

Le projet "Bien-Être" de l'Association COMMUNAUTÉ JEUNESSE s'inscrit dans une dynamique globale visant à améliorer le bien-être physique et mental des résidents. À travers des actions concrètes et pédagogiques, il permet de sensibiliser à des habitudes de vie saines tout en intégrant les difficultés liées à l'isolement social, à l'inactivité et à la précarité alimentaire. Le projet 2025 continuera de mettre l'accent sur la sensibilisation à une alimentation saine et à la pratique physique régulière, tout en maintenant une approche inclusive et adaptée aux réalités des résidents.

